



Berne-Wabern, 30 avril 2014

Focus Sri Lanka

Les anciens membres des *Liberation Tigers of Tamil Eelam* (LTTE) et les camps de réhabilitation

Haftungs- und Nutzungshinweis zu Quellen und Informationen

Der vorliegende Bericht wurde von der Länderanalyse des Bundesamtes für Migration (BFM) gemäss den gemeinsamen EU-Leitlinien für die Bearbeitung von Informationen über Herkunftsländer erstellt (http://www.bfm.admin.ch/bfm/de/home/themen/migration_analysen/herkunftslanderinformationen-.html). Er wurde auf der Grundlage sorgfältig ausgewählter Informationsquellen zusammengestellt. Alle zur Verfügung stehenden Informationen wurden mit grösster Sorgfalt recherchiert, evaluiert und bearbeitet. Alle verwendeten Quellen sind referenziert. Dessen ungeachtet erhebt dieses Dokument keinen Anspruch auf Vollständigkeit. Es erlaubt auch keine abschliessende Bewertung darüber, ob ein individueller Antrag auf einen bestimmten Flüchtlingsstatus oder auf Asyl berechtigt ist. Wenn ein bestimmtes Ereignis, eine bestimmte Person oder Organisation in diesem Bericht keine Erwähnung findet, bedeutet dies nicht, dass ein solches Ereignis nicht stattgefunden hat oder dass die betreffende Person oder Organisation nicht existieren. Die Inhalte sind unabhängig verfasst und können nicht als offizielle Stellungnahme der Schweiz oder ihrer Behörden gewertet werden. Die auszugsweise oder vollständige Nutzung, Verbreitung und Vervielfältigung dieses Berichts unterliegt den in der Schweiz geltenden Klassifizierungsregeln.

Clauses sur les sources, les informations et leur utilisation

Ce rapport a été rédigé par l'Analyse sur les pays de l'Office Fédéral des Migrations (ODM) dans le respect des Lignes directrices de l'UE en matière de traitement et de transmission d'informations sur les pays d'origine (http://www.bfm.admin.ch/bfm/fr/home/themen/migration_analysen/herkunftslander-informationsen.html). Ce document a été élaboré sur la base de sources d'informations soigneusement sélectionnées. Toutes les informations fournies ont été recherchées, évaluées et traitées avec la plus grande vigilance. Toutes les sources utilisées sont référencées. Cependant, ce document ne prétend pas à l'exhaustivité. Il n'est pas davantage concluant pour décider du bien-fondé d'une demande de statut de réfugié ou d'une demande d'asile particulière. Si un événement, une personne ou une organisation déterminé(e) n'est pas mentionné(e) dans le rapport, cela ne signifie pas forcément que l'événement n'a pas eu lieu ou que la personne ou l'organisation n'existe pas. A noter que ce document a été produit de manière indépendante et ne doit pas être considéré comme une prise de position officielle de la Suisse ou de ses autorités. Par ailleurs, ce rapport est soumis, tant dans son utilisation, sa diffusion et sa reproduction partielle ou intégrale, aux règles de classification en vigueur en Suisse.

Reservation on information, its use, and on sources

This report, written by Country Analysis of the Federal Office for Migration, is in line with the EU-Guidelines for processing Country of Origin Information (http://www.bfm.admin.ch/bfm/en/home/themen/migration_analysen/-herkunftslanderinformationen.html). The report draws on carefully selected sources; they are referenced in the report. Information has been researched, analyzed, and edited respecting best practices. However, the authors make no claim to be exhaustive. No conclusions may be deduced from the report on the merits of any claim to the well-foundedness of a request for refugee status or asylum. The fact that some occurrence, person, or organization may not have been mentioned in the report does not imply that such occurrence is considered as not having happened or a person or organization does not exist. This report is the result of independent research and editing. The views and statements expressed in this report do not necessarily represent any consensus of beliefs held by the Swiss government or its agencies. Using, disseminating, or reproducing this report or parts thereof is subject to the provisions on the classification of information applicable under Swiss law.

Fragen/Kommentare, questions/commentaires, questions/comments:

coi@bfm.admin.ch

Table des matières

Synthèse.....	5
Main findings.....	6
1. Sources	6
2. Le nombre de membres des LTTE à la fin de la guerre	6
3. Procédure de filtrage.....	8
3.1. Profil et nombre des personnes soumises au processus de filtrage.....	8
3.2. Nombre d'anciens combattants des LTTE qui se sont rendus ou qui ont été identifiés lors du filtrage.....	9
3.3. Etapes de la procédure de filtrage	10
3.4. Autorités en charge du filtrage.....	11
3.5. Absence d'observation du filtrage par des organismes internationaux.....	11
3.6. Critères utilisés et mise en œuvre	12
3.7. Après le filtrage ?	12
4. Anciens LTTE qui n'ont pas été soumis au filtrage	12
4.1. Evasions des camps de déplacés internes.....	13
4.2. Membres des LTTE ayant fui le Sri Lanka avant la fin de la guerre	13
4.3. Membres des LTTE ayant quitté le mouvement avant la fin de la guerre.....	13
5. Classification des anciens membres des LTTE	14
6. Réhabilitation basée sur une décision de la Cour	16
7. Les camps de réhabilitation – <i>Protective Accommodation and Rehabilitation Centres (PARCS)</i>	17
7.1. Nombre et emplacement des camps de réhabilitation	17
7.2. Base légale et Objectifs.....	18
7.3. Nombre total de personnes détenues dans les camps de réhabilitation.....	19
7.4. Durée de la réhabilitation.....	19
7.5. Activités dans les camps	22
7.5.1. Formations	23

7.5.2. Traitements cruels, inhumains et dégradants et torture	23
7.6. Personnes actuellement détenues dans les camps de réhabilitation	24
8. Les anciens membres des LTTE après la réhabilitation.....	25
8.1. Surveillance.....	25
8.2. Réinsertion dans la société.....	26
8.3. « Ré-arrestation » après la réhabilitation	26
9. Autres catégories de détenus dans les camps de réhabilitation	27
10. Procédures judiciaires contre les anciens LTTE.....	28

Sujet

Dans le présent document, les questions suivantes seront traitées :

- Quel a été le traitement réservé aux membres des *Liberation Tigers of Tamil Eelam* (LTTE) à la fin de la guerre ?
- Que sait-on sur les camps de réhabilitation ?
- Que sait-on sur les procédures judiciaires engagées contre des membres des LTTE ?
- Quelle est la situation actuelle des anciens membres des LTTE ?

Synthèse

Au cours de sa dernière offensive en 2008 et 2009, le gouvernement a mis en place une procédure de filtrage ayant pour but de séparer les anciens membres des LTTE des 280'000 civils fuyant le territoire anciennement contrôlé par les LTTE. Cette procédure visant à distinguer entre population civile et anciens combattants, en soi légitime, a été menée sans aucune transparence, ce qui a suscité la critique d'un grand nombre d'ONGs et des Nations Unies. En effet, aucune organisation extérieure au gouvernement, telle que le CICR, les Nations Unies ou une organisation non-gouvernementale internationale ou nationale, n'a été autorisée à observer le processus mis en place par l'État sri lankais.

A l'issue du filtrage, les personnes identifiées comme anciens membres des LTTE ont ensuite été emmenées dans des camps de réhabilitation ou détenues dans des prisons.

Certains anciens membres des LTTE n'ont pas été soumis à la procédure de filtrage, car ils ont réussi à s'évader des camps de personnes déplacées internes avant d'avoir été identifiés ou parce qu'ils n'étaient déjà plus au Sri Lanka à la fin de la guerre.

Compte tenu du fait que l'accès aux camps de réhabilitation a été refusé aux organisations internationales et non-gouvernementales, notamment au CICR, ces organisations ne sont pas en mesure de fournir des informations quant au nombre total de personnes détenues dans les camps et ne peuvent pas décrire clairement ce qui a pu se passer dans ces endroits. Si on se penche sur les sources officielles, on remarque que ces dernières se contredisent. Les estimations varient entre 10'992 et 12'700.

Le gouvernement n'a pas utilisé les camps de réhabilitation uniquement pour les anciens cadres des LTTE. En effet, il y détient aussi des criminels de droit commun, des opposants au gouvernement, des membres de syndicats, etc.

Le nombre de personnes encore détenues dans les camps de réhabilitation fin 2013 varie entre 230 et plus de 500.

A leur sortie des camps de réhabilitation, les anciens membres des LTTE font l'objet d'une surveillance de la part des autorités. Cette surveillance rendrait leur réinsertion dans la société plus difficile. Il existe aussi des rapports indiquant que certaines personnes réhabilitées (haut-placées ou non au sein des LTTE) ont été de nouveau arrêtées.

De plus, certains anciens membres des LTTE n'ont pas été envoyés dans les camps de réhabilitations mais ont fait l'objet d'une procédure pénale. Selon les sources officielles, en janvier 2013, 71 anciens cadres des LTTE étaient détenus dans des prisons après avoir été reconnus coupables des charges retenues contre eux, 268 étaient placés en détention provisoire en attendant un complément d'enquête et leur mise en accusation et 365 avaient été placés en détention après avoir été inculpés et attendaient d'être jugés.

Main findings

During its last offensive in 2008 and 2009, the Sri Lankan government introduced a screening process aimed at identifying former LTTE members among the 280,000 civilians fleeing the territory which was formerly under LTTE control. Although lawful, this procedure was criticised by many non-governmental organisations (NGOs) and the United Nations for its lack of transparency. Indeed, no outside organisations – such as the ICRC, the UN or a national or international NGO – were permitted to monitor the process.

Individuals who had been identified as former LTTE members were, at the end of the screening process, transferred to rehabilitation camps or prison.

A number of former LTTE members avoided the screening process because they managed to flee the IDP camps or were not in Sri Lanka when the civil war ended.

Given that international and non-governmental organisations, including the ICRC, have been denied access to these rehabilitation camps, they have no information on the total number of detainees and cannot give a clear picture of what may have happened in these camps. Official figures provide conflicting information, although estimates put the number at between 10,992 and 12,700.

The government also used the rehabilitation camps to detain other individuals, such as common criminals, government opponents and trade union members.

The number of people still held in rehabilitation camps at the end of 2013 was between 230 to over 500.

Former detainees are subjected to close surveillance from the authorities after their release, making their reintegration in society more difficult. There are also reports that a number of former rehabilitation camp detainees (both high- and low-ranking LTTE members) have been re-arrested.

Furthermore, some former LTTE members were not sent to these camps but faced a criminal trial. According to official information, in January 2013, 71 former LTTE cadres were being detained in prison after having been found guilty of the charges against them, and 268 cadres were in provisional detention awaiting the outcome of further investigations and possible charges. At the same time, a total of 365 former LTTE cadres had been charged and were awaiting trial.

1. Sources

Le présent Focus a été principalement élaboré sur la base d'informations accessibles au public et recueillies au travers de recherches Internet ou auprès de notre réseau de contacts. Les données contenues dans ce rapport sont essentiellement issues de documents onusiens, de rapports académiques, d'articles de presse, de statistiques et informations publiées par le gouvernement du Sri Lanka ainsi que de rapports rédigés par des organisations non-gouvernementales nationales et internationales ou des agences donatrices. Ces informations ont ensuite été vérifiées et de nouvelles informations recueillies lors d'interviews avec des employés d'ONGs nationales et internationales, des membres de la société civile, ainsi que des représentants d'organisations internationales et des autorités sri lankaises, menées entre le 10 et le 20 décembre 2013 à Jaffna, Kilinochchi, Trincomalee, Vavuniya et Colombo. Compte tenu du caractère très vaste du sujet de ce Focus, du très grand nombre de sources publiques à disposition ainsi que du fait que certains éléments restent flous malgré des recherches approfondies, l'information fournie ne prétend pas être exhaustive.

2. Le nombre de membres des LTTE à la fin de la guerre

Le nombre exact de membres des LTTE avant la dernière offensive du gouvernement en 2008 et 2009 ainsi que le nombre de LTTE tués lors de la dernière phase du conflit ne sont pas connus. Il n'est donc pas possible de se prononcer avec précision sur le nombre de LTTE ayant survécu à la dernière phase du conflit. Le gouvernement sri lankais et la

« Commission sur les leçons apprises de la guerre et la réconciliation »¹ (*Lessons Learnt and Reconciliation Commission*) ont publié quelques chiffres à ce propos. Cependant, ces derniers ne sont pas suffisants pour permettre une estimation précise. De plus, à notre connaissance, les LTTE n'ont fait aucune déclaration publique contenant des informations chiffrées.

Selon le gouvernement sri lankais, lors de la reprise des combats, en juillet 2006, les LTTE étaient composés d'environ 25'000 cadres.² A ce moment-là, les LTTE auraient alors entamé une importante campagne de recrutement. Toujours selon les estimations du gouvernement, au début 2008, les LTTE étaient composés d'environ 30'000 individus.³ Selon le rapport de la « Commission sur les leçons apprises de la guerre et la réconciliation », entre juillet 2006 et mai 2009, 22'247 membres des LTTE seraient mort au combat.⁴

Si l'on reprend les chiffres mentionnés ci-dessus, tous fournis par le gouvernement, à la fin de la guerre, les LTTE auraient été composés de 7'753 cadres (30'000 en 2008 auxquels on soustrait 22'247 tués au combat). Ce chiffre est moins élevé que les chiffres donnés par les sources officielles concernant le nombre de personnes qui se sont rendues à la fin de la guerre ou qui ont été identifiées par les autorités comme des anciens combattants des LTTE, qui varient entre 11'600 et 12'000 personnes (voir chapitre 3.6).

Un élément important caractérisant les derniers mois du conflit est la mort d'un grand nombre de leaders des LTTE. Selon les chiffres donnés par le Ministère de la Défense, entre le 18 et le 21 mai 2009, 58 leaders des LTTE (colonels, brigadiers, lieutenants-colonels, capitaines, majors) ont trouvé la mort au cours des dernières batailles.⁵ De nombreuses sources contestent la mort de certains des leaders au combat et affirment que ces derniers ont été tués par l'armée alors qu'ils avaient déjà déposé les armes.⁶ A titre illustratif, M. Balasingham Nadeshan, chef de l'aile politique des LTTE, et M. Seevaratnam Pulidevan, chef du *LTTE Peace Secretariat*, auraient été exécutés par l'armée après s'être rendus le 18 mai 2009. Selon un rapport publié en 2011, avant de se rendre, MM. Nadeshan et Pulidevan auraient contacté les ambassades norvégienne, américaine et anglaise, ainsi que le CICR, afin de garantir leur sécurité après leur reddition. Après des négociations hâtives avec le frère du Président, Basil Rajapaksa, ils auraient été informés qu'ils pouvaient traverser la ligne de front en arborant un drapeau blanc.⁷ Cette version des faits a aussi été confirmée

¹ En mai 2010, le Président Rajapaksa a établi la « Commission sur les leçons apprises de la guerre et la réconciliation » (*Commission of Inquiry on Lessons Learnt and Reconciliation*) et lui a donné pour mandat d'investiguer les événements qui ont eu lieu entre 2002 et 2009. Le rapport de la Commission a été présenté au Parlement le 16 décembre 2011;

The Official Website of the Government of Sri Lanka, *Report of the Commission of Inquiry on Lessons Learnt and Reconciliation*, November 2011,

http://www.priu.gov.lk/news_update/Current_Affairs/ca201112/FINAL%20LLRC%20REPORT.pdf (03.05.2014);

Pour plus d'informations sur le mandat de la Commission ainsi que sur les personnes qui la composent :

<http://www.llrc.lk/images/stories/docs/Mandate%20English.pdf> (03.05.2014);

Pour plus d'informations générales sur cette commission et son rapport final, merci de vous référer à son site officiel : <http://www.llrc.lk/> (03.05.2014).

² Dans ce rapport, le terme « cadre » est utilisé comme synonyme du terme « membre » et fait référence aux personnes qui faisaient partie du mouvement des LTTE, sans y inclure les sympathisants.

Ministry of Defence, *Humanitarian operation: factual analysis, July 2006 – May 2009*, July 2011, p. 14, <http://slembassyusa.org/wp-content/uploads/2011/08/Sri-Lankan-Humanitarian-Operation-Factual-Analysis.pdf> (03.05.2014).

³ Ministry of Defence, *Humanitarian operation factual analysis, July 2006 – May 2009*, July 2011, p. 14, <http://slembassyusa.org/wp-content/uploads/2011/08/Sri-Lankan-Humanitarian-Operation-Factual-Analysis.pdf> (03.05.2014).

⁴ *Report of the Commission of Inquiry on Lessons Learnt and Reconciliation*, November 2011, <http://www.defence.lk/news/pdf/FINAL-LLRC-REPORT.pdf> (03.05.2014).

⁵ Ministry of Defence and Urban Development, *Identified LTTE leaders who were killed during the Last Battle*, 30 December 2010, http://www.defence.lk/new.asp?fname=20090621_02_TerList (03.05.2014).

⁶ European Center for Constitutional and Human Rights (ECCHR), *Study on criminal accountability in Sri Lanka as of January 2009*, June 2010, <http://www.ecchr.de/sri-lanka.404.html> (03.05.2014);

United Nations, Office of the Secretary-General, *Report of the Secretary-General's panel of experts on accountability in Sri Lanka*, 31 March 2011, http://www.un.org/News/dh/infocus/Sri_Lanka/POE_Report_Full.pdf (03.05.2014).

⁷ J. Goodhand, B. Klem and G. Sørbo (2011), *Pawns of peace: Evaluation of Norwegian peace efforts in Sri Lanka, 1997-2009*, commissioned by Norad Evaluation Department, Report 5/2011.

par le Général Sarath Fonseka, ancien chef des forces armées sri lankaises, qui a accusé M. Gotabhaya Rajapaksa, frère du Président, d'avoir ordonné l'exécution des rebelles tamouls ayant capitulé durant les dernières phases de la guerre.⁸ Cette accusation lui a valu une condamnation à trois années de prison en novembre 2011.⁹

3. Procédure de filtrage

3.1. Profil et nombre des personnes soumises au processus de filtrage

Au cours de sa dernière offensive, le gouvernement a mis en place une procédure de filtrage, à laquelle toutes les personnes qui sortaient du territoire contrôlé par les LTTE¹⁰ (en rouge sur la carte suivante) ont été soumises. Cette procédure de filtrage avait pour but, légitime en soi, de séparer les anciens membres des LTTE des civils.

Entre le début de l'offensive militaire gouvernementale en avril 2008 et la fin de la guerre en mai 2009, le gouvernement a progressivement repris la maîtrise de la totalité du territoire contrôlé par les LTTE. Au cours de cette période, plus de 280'000 personnes ont fui ces régions du pays et se sont retrouvées dans des camps gérés par l'armée et situés dans les districts de Vavuniya, Mannar, Jaffna et Trincomalee.¹¹ C'est dans les derniers mois de la guerre que la majorité des personnes sont arrivées dans ces camps. On estime, en effet, qu'entre avril et mai 2009, plus de 200'000 personnes sont arrivées dans ces camps.¹²

⁸ France24, *Sarath Fonseka, ex-chef des armées, condamné à trois ans de prison*, 18 novembre 2011, <http://www.france24.com/fr/20111118-sarath-fonseka-ancien-chef-armees-condamne-a-trois-ans-prison-sri-lanka-tamouls> (03.05.2014).

⁹ The Sunday Leader, « *Gota ordered them to be shot* » – General Sarath Fonseka, 13 December 2009, <http://www.thesundayleader.lk/2009/12/13/%E2%80%9Cgota-ordered-them-to-be-shot%E2%80%9D-%E2%80%93-general-sarath-fonseka/> (03.05.2014);

The Australian, *Slain Tamil chiefs were promised safety*, 25 May 2009, <http://www.theaustralian.com.au/archive/news/slain-tamil-chiefs-were-promised-safety/story-e6frg6t6-1225715467354> (03.05.2014);

BBC News Sinhala, *Marie Colvin and Sri Lanka war crimes*, 26 February 2012, http://www.bbc.co.uk/sinhala/news/story/2012/02/120223_bandara_marie_colvin.shtml (03.05.2014);

Colombo Telegraph, *Two new witnesses claim they independently saw « The white flag incident »*, 24 February 2013, <https://www.colombotelegraph.com/index.php/two-new-witnesses-claim-they-independently-saw-the-white-flag-incident/> (03.05.2014);

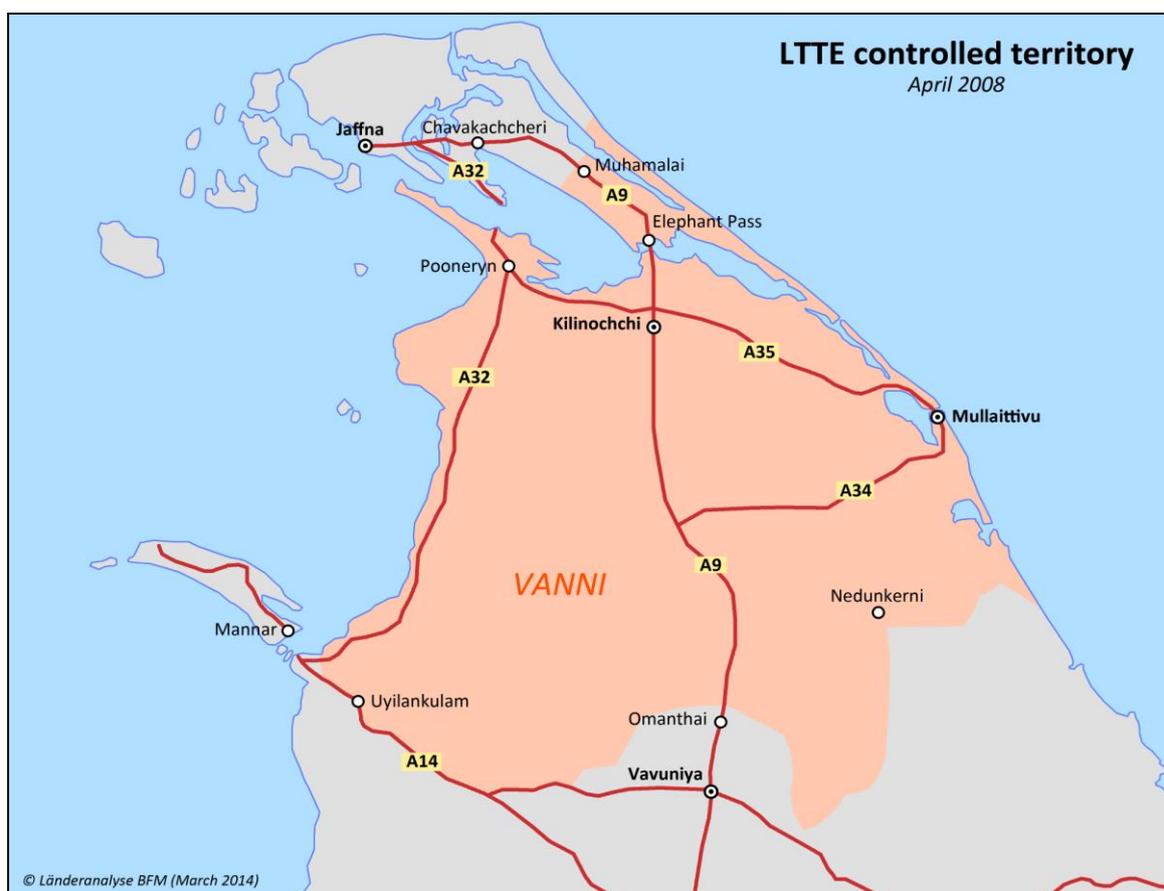
Colombo Telegraph, *Uncovering Sri Lanka's « White flag incident »*, 4 March 2013, <https://www.colombotelegraph.com/index.php/uncovering-sri-lankas-white-flag-incident/> (03.05.2014).

¹⁰ Ministry of Defence, *Interactive map – Battle progress map*, <http://www.defence.lk/orbat/> (03.05.2014).

¹¹ Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC), *Sri Lanka: a hidden displacement crisis*, 31 October 2012, <http://www.internal-displacement.org/south-and-south-east-asia/sri-lanka/2012/a-hidden-displacement-crisis> (05.05.2014);

UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (UN OCHA), *Sri Lanka – Vanni emergency: Situation report #20*, 5 June 2009, http://www.sri-lanka-war-casualties-estimate.com/wp-content/uploads/2012/01/full_report20.pdf (03.05.2014).

¹² Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC), *Sri Lanka: a hidden displacement crisis*, 31 October 2012, <http://www.internal-displacement.org/south-and-south-east-asia/sri-lanka/2012/a-hidden-displacement-crisis> (05.05.2014).



Tous ces individus sont censés avoir fait l'objet du filtrage dont nous venons de parler, même s'il n'est pas impossible que certains y aient échappé. En effet, comme nous le verrons ci-dessous, certaines sources affirment que des personnes auraient réussi à s'enfuir des camps de déplacés internes, évitant ainsi d'être soumises au filtrage.

3.2. Nombre d'anciens combattants des LTTE qui se sont rendus ou qui ont été identifiés lors du filtrage

Le nombre exact de personnes qui se sont rendues à la fin de la guerre ou qui ont été identifiées par les autorités comme des anciens combattants des LTTE varie selon les sources officielles consultées.

- Dr. Palitha Kohona, le Représentant permanent du Sri Lanka auprès de l'Organisation des Nations Unies, a affirmé en décembre 2009 que plus de **12'700** anciens combattants LTTE avaient été identifiés lors de la procédure de filtrage.¹³
- Selon un article paru dans le journal *The Hindu* en février 2011 et se basant sur une conférence de presse du Brigadier Sudantha Ranasinghe¹⁴, Commissaire général pour la Réhabilitation, **11'696** anciens combattants des LTTE auraient été identifiés à la fin de la guerre (9'078 hommes et 2'024 femmes).¹⁵

¹³ Asian Tribune, *The « Elders » statement on IDPs in Sri Lanka – Sadly outdated and inaccurate – Dr. Kohona*, 5 December 2009, <http://www.asiantribune.com/news/2009/12/05/elders-statement-idps-sri-lanka-sadly-outdated-and-inaccurate-%E2%80%93-dr-kohona> (03.05.2014).

¹⁴ Commissioner General of Rehabilitation from 09.02.2010 to 15.08.2011.

¹⁵ The Hindu, *Former LTTE combatants rehabilitated*, 4 February 2011, <http://www.thehindu.com/news/international/%20article1155465.ece> (03.05.2014).

- Selon les chiffres publiés en janvier 2013 sur le site officiel de la *Data and Information Unit of the Presidential Secretariat*, plus de **11'600** anciens cadres rebelles se sont rendus à l'armée à la fin de la guerre en 2009.¹⁶
- Dans une interview donnée par le major-général Chandana Rajaguru¹⁷, Commissaire général pour la Réhabilitation, au *Sunday Leader* en octobre 2011 : « *Even people who had the slightest involvement with the LTTE were asked to surrender. So 12,000 of them volunteered to surrender.* »¹⁸
- Dans le discours délivré par le major-général Sudantha Ranasinghe¹⁹ lors du séminaire sur la Défense de 2012, on peut lire que sur environ 300'000 personnes déplacées internes, **11'664** anciens combattants (363 mineurs, 231 mineures, 2'033 femmes et 9'037 hommes) se sont rendus ou ont été forcés de le faire.²⁰

3.3. Etapes de la procédure de filtrage

La procédure de filtrage comprenait plusieurs étapes et avait pour but de décider quelles personnes devaient être gardées dans les camps de personnes déplacées internes et quelles autres personnes devaient être emmenées dans des camps de réhabilitation. Un premier filtrage a eu lieu à chaque fois que des gens se rendaient à l'armée, lors de la phase où cette dernière reprenait progressivement la maîtrise du territoire anciennement contrôlé par les LTTE.²¹

Cette procédure a continué aux points de sortie du territoire contrôlé par les LTTE, tels qu'Omanthai. La procédure de filtrage a ensuite continué dans les camps de personnes déplacées internes gérés par l'armée et situés dans les districts de Vavuniya, Mannar, Jaffna et Trincomalee.²² Ces camps étaient entourés de clôtures barbelées et surveillés par l'armée gouvernementale. Les personnes y séjournant n'étaient pas autorisées à les quitter. Le gouvernement sri lankais a affirmé que cette mesure était nécessaire afin de pouvoir mettre en œuvre efficacement sa procédure de filtrage.²³

Les personnes malades ou blessées ont, quant à elles, été soumises au filtrage dans les hôpitaux.²⁴

¹⁶ The Official Website of the Data and Information Unit of the Presidential Secretariat, *Govt allocates more funds for rehabilitation of ex-LTTE cadres*, 15 January 2013, http://www.priu.gov.lk/news_update/Current_Affairs/ca201301/20130115govt_allocates_more_funds_rehabilitation.htm (03.05.2014).

¹⁷ Commissioner General of Rehabilitation from 15.08.2011 to 21.02.2012.

¹⁸ Sunday Observer, *Rehabilitation, resettlement of ex-LTTEers, a success*, 9 October 2011, <http://www.sundayobserver.lk/2011/10/09/fea01.asp> (03.05.2014).

¹⁹ Commissioner General of Rehabilitation from 09.02.2010 to 15.08.2011.

²⁰ *Rehabilitation of Ex combatants: the Sri Lankan model* – Speech delivered by Maj Gen S Ranasinghe RWP RSP psc at the Defence Seminar 2012, « Towards lasting peace and stability » on 08th August 2012 to 10th August 2012 at Hotel Galadari, Colombo, http://www.defence.lk/new.asp?fname=text_of_maj_gen_s_ranasinghe (03.05.2014).

²¹ United Nations, *Report of the Secretary-General's Internal Review Panel on UN actions in Sri Lanka*, November 2012, http://www.un.org/News/dh/infocus/Sri_Lanka/The_Internal_Review_Panel_report_on_Sri_Lanka.pdf (03.05.2014).

²² Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC), *Sri Lanka: a hidden displacement crisis*, 31 October 2012, <http://www.internal-displacement.org/south-and-south-east-asia/sri-lanka/2012/a-hidden-displacement-crisis> (05.05.2014).

²³ International Commission of Jurists, *Beyond lawful constraints: Sri Lanka's mass detention of LTTE suspects*, September 2010, http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/28738E40D73D48AB492577AF000B5BD6-Full_Report.pdf (03.05.2014);

Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC), *Sri Lanka: Continuing humanitarian concerns and obstacles to durable solutions for recent and longer-term IDPs*, 10 November 2009, <http://www.refworld.org/docid/4afa784b2.html> (03.05.2014).

²⁴ United Nations, *Report of the Secretary-General's Internal Review Panel on UN actions in Sri Lanka*, November 2012, http://www.un.org/News/dh/infocus/Sri_Lanka/The_Internal_Review_Panel_report_on_Sri_Lanka.pdf (03.05.2014).

Afin de faciliter le filtrage dans les camps, les autorités auraient annoncé, à l'aide de haut-parleurs, que toutes les personnes qui avaient passé « même une minute » avec les LTTE devaient se rendre immédiatement. Ces annonces auraient aussi affirmé que le traitement réservé aux personnes qui ne se rendraient pas d'elles-mêmes serait plus sévère.²⁵ Ces informations ont été confirmées lors des entretiens menés lors de la mission de l'ODM au Sri Lanka en décembre 2013.²⁶

3.4. Autorités en charge du filtrage

Cette procédure de filtrage a été mise en œuvre par l'armée, la *Terrorist Investigation Division* (TID) et la *Criminal Investigation Division* (CID), parfois aussi avec le soutien sur le terrain de membres de groupes paramilitaires.²⁷

3.5. Absence d'observation du filtrage par des organismes internationaux

Certaines critiques ont été émises envers la procédure de filtrage. Elles n'ont pas porté sur le fait de séparer les combattants des civils, élément qui est d'ailleurs requis par les standards internationaux en la matière,²⁸ mais sur le fait que les procédures de filtrage n'étaient pas conformes aux standards internationaux. Un des éléments critiqué est le fait que ni le CICR²⁹, ni les Nations Unies, ni une organisation non-gouvernementale internationale ou nationale n'ont été autorisés à observer ce processus.³⁰

A titre illustratif, selon un rapport des Nations Unies, malgré les engagements pris par les autorités sri lankaises de permettre la surveillance du filtrage par le HCR, ce dernier n'a eu qu'un accès très limité aux personnes quittant la région du Vanni et se rendant aux autorités. De ce fait, le HCR n'a pas été capable de fournir une protection adéquate à ces gens. Aucun autre organisme national ou international n'a été autorisé à fournir une telle protection.³¹

²⁵ Calleigh McRaith, *Arbitrary detention in post-conflict Sri Lanka*, Human Rights Study Project, University of Virginia School of Law, 11 May 2012, <http://humanrightsstudyproject.files.wordpress.com/2012/07/final-paper-arbitrary-detention-in-post-conflict-sri-lanka-1.pdf> (03.05.2014).

²⁶ Interviews avec des représentants des autorités sri lankaises, des employés d'ONGs nationales et internationales, des membres de la société civile ainsi que des représentants d'organisations internationales, entre le 10 et le 20 décembre 2013 à Jaffna, Kilinochchi, Trincomalee, Vavuniya et Colombo.

²⁷ International Commission of Jurists, *Beyond lawful constraints: Sri Lanka's mass detention of LTTE suspects*, September 2010, http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/28738E40D73D48AB492577AF000B5BD6-Full_Report.pdf (03.05.2014); Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC), *Sri Lanka: Continuing humanitarian concerns and obstacles to durable solutions for recent and longer-term IDPs*, 10 November 2009, <http://www.refworld.org/docid/4afa784b2.html> (03.05.2014); United Nations, *Report of the Secretary-General's Internal Review Panel on UN actions in Sri Lanka*, November 2012, http://www.un.org/News/dh/infocus/Sri_Lanka/The_Internal_Review_Panel_report_on_Sri_Lanka.pdf (03.05.2014).

²⁸ Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, *Principes directeurs opérationnels sur le maintien du caractère civil et humanitaire de l'asile*, septembre 2006, <http://www.refworld.org/pdfid/463edc262.pdf> (03.05.2014).

²⁹ En février 2013, le CICR a de nouveau obtenu l'autorisation de visiter les camps. LankaNewspapers.com, *ICRC resumes visits to Sri Lanka's LTTE rehabilitation camps*, 26 February 2013, http://www.lankanewspapers.com/news/2013/2/81487_space.html (03.05.2014).

³⁰ International Commission of Jurists, *Beyond lawful constraints: Sri Lanka's mass detention of LTTE suspects*, September 2010, http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/28738E40D73D48AB492577AF000B5BD6-Full_Report.pdf (03.05.2014); Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC), *Sri Lanka: Continuing humanitarian concerns and obstacles to durable solutions for recent and longer-term IDPs*, 10 November 2009, <http://www.refworld.org/docid/4afa784b2.html> (03.05.2014); United Nations, *Report of the Secretary-General's Internal Review Panel on UN actions in Sri Lanka*, November 2012, http://www.un.org/News/dh/infocus/Sri_Lanka/The_Internal_Review_Panel_report_on_Sri_Lanka.pdf (03.05.2014).

³¹ United Nations, *Report of the Secretary-General's Internal Review Panel on UN actions in Sri Lanka*, November 2012, http://www.un.org/News/dh/infocus/Sri_Lanka/The_Internal_Review_Panel_report_on_Sri_Lanka.pdf (03.05.2014).

3.6. Critères utilisés et mise en œuvre

Comme nous venons de l'exposer ci-dessus, aucune organisation indépendante n'a pu observer le processus. De ce fait, il est difficile de connaître les détails des critères utilisés et de la mise en œuvre du filtrage. En tous les cas, la procédure mise en place a été critiquée par un grand nombre d'ONGs ainsi que par les Nations Unies, en particulier sur le manque de transparence concernant les critères utilisés.³²

Un rapport publié par les Nations Unies en 2012 qualifie la procédure de filtrage de « *highly problematic* ». Il souligne, entre autres, le fait que les critères utilisés pour déterminer qui devait être qualifié de cadre n'étaient pas claires et le fait que le filtrage se soit parfois basé sur des allégations arbitraires fournies par des membres de groupes paramilitaires, ce qui, selon le rapport, soulève la question de la crédibilité du processus de filtrage.³³

3.7. Après le filtrage ?

Les personnes identifiées comme anciens membres des LTTE ont ensuite été emmenées dans des camps de réhabilitation (*Protective Accommodation and Rehabilitation Centres*) ou détenues dans des prisons³⁴.³⁵ Quant aux personnes identifiées comme civils, elles sont restées dans les camps de déplacés internes jusqu'à ce qu'elles puissent rentrer chez elles, être réinstallées ailleurs ou être réintégrées localement.³⁶

4. Anciens LTTE qui n'ont pas été soumis au filtrage

Certains anciens membres des LTTE n'ont pas été soumis à la procédure de filtrage, car ils ont réussi à s'évader des camps de personnes déplacées internes avant d'avoir été identifiés ou parce qu'ils n'étaient déjà plus au Sri Lanka à la fin de la guerre, ayant réussi à fuir en Inde ou ailleurs. Selon le major-général Mahinda Hathurusinghe, commandant des forces

³² International Commission of Jurists, *Beyond lawful constraints: Sri Lanka's mass detention of LTTE suspects*, September 2010, http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/28738E40D73D48AB492577AF000B5BD6-Full_Report.pdf (03.05.2014);

Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC), *Sri Lanka: Continuing humanitarian concerns and obstacles to durable solutions for recent and longer-term IDPs*, 10 November 2009, <http://www.refworld.org/docid/4afa784b2.html> (03.05.2014);

United Nations, *Report of the Secretary-General's Internal Review Panel on UN actions in Sri Lanka*, November 2012,

http://www.un.org/News/dh/infocus/Sri_Lanka/The_Internal_Review_Panel_report_on_Sri_Lanka.pdf (03.05.2014).

³³ United Nations, *Report of the Secretary-General's Internal Review Panel on UN actions in Sri Lanka*, November 2012,

http://www.un.org/News/dh/infocus/Sri_Lanka/The_Internal_Review_Panel_report_on_Sri_Lanka.pdf (03.05.2014).

³⁴ Pour plus d'informations sur les critères utilisés pour décider quelles personnes devaient être envoyées en réhabilitation et quelles personnes devaient être détenues dans des prisons, merci de vous référer au chapitre 5.

³⁵ International Commission of Jurists, *Beyond lawful constraints: Sri Lanka's mass detention of LTTE suspects*, September 2010,

http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/28738E40D73D48AB492577AF000B5BD6-Full_Report.pdf (03.05.2014);

Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC), *Sri Lanka: Continuing humanitarian concerns and obstacles to durable solutions for recent and longer-term IDPs*, 10 November 2009, <http://www.refworld.org/docid/4afa784b2.html> (03.05.2014).

³⁶ Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC), *Almost five years of peace but tens of thousands of war-displaced still without solution*, 4 February 2014, <http://www.internal-displacement.org/south-and-south-east-asia/sri-lanka/2014/almost-five-years-of-peace-but-tens-of-thousands-of-war-displaced-still-without-solution> (05.05.2014);

OHCHR Media Centre, « *Constructing a development based strategy for durable solutions for internally displaced persons (IDPs) in Sri Lanka in the aftermath of conflict is now essential*, » *UN rights expert says*, Colombo/Geneva, 11 December 2013,

<http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=14086&LangID=E> (03.05.2014); UNHCR, *A protection assessment of Sri Lanka Internally Displaced Persons who have returned, relocated or are locally integrating (tool three), Data and Analysis*, June 2013.

armées à Jaffna, 4'000 anciens membres des LTTE étaient encore en fuite en septembre 2013.³⁷

4.1. Evasions des camps de déplacés internes

Malgré le fait que les camps de déplacés étaient fermés et surveillés par les autorités, certaines personnes ont tout de même réussi à s'échapper. Les estimations du nombre de personnes qui ont réussi à s'échapper des camps de personnes déplacées internes varient grandement. Selon S. Kishor (affilié au parti *Tamil National Alliance*), cité dans un article du *Monde diplomatique*, 50'000 personnes déplacées internes auraient réussi à s'enfuir des camps après avoir soudoyé la police ou des membres de l'armée.³⁸ D'après un article paru dans *The Island* en septembre 2009, un membre de la police sri lankaise aurait affirmé que, sur les 300'000 personnes déplacées internes, au moins 20'000 auraient réussi à s'échapper des camps dans le district de Vavuniya. Elles auraient alors été suspectées par la police d'être membres des LTTE.³⁹ Dans un article paru dans *The Sunday Leader* en novembre 2010, un prêtre catholique ayant travaillé dans les camps de personnes déplacées internes déclare qu'il ne pense pas que le nombre de personnes qui ont pu s'échapper des camps est aussi élevé. Il estime leur nombre entre 1'000 et 2'000.⁴⁰

Certaines personnes qui ont réussi à fuir les camps ont ensuite été arrêtées par la police. A titre illustratif, le 27 juillet 2009, un homme suspecté d'être un ancien membre des LTTE et de s'être échappé d'un camp de personnes déplacées internes a été arrêté par la police à Colombo. Des incidents similaires se sont produits en date du 8 septembre et du 8 octobre 2009.⁴¹

Au cours de la dernière mission de l'ODM au Sri Lanka en décembre 2013, il n'a cependant pas été possible d'obtenir des informations sur le nombre exact de personnes ayant été arrêtées par la police après s'être échappées des camps. Il n'est pas non plus possible de se prononcer sur la systématique ou non des recherches policières suite à ce type d'évasions.

4.2. Membres des LTTE ayant fui le Sri Lanka avant la fin de la guerre

Certains membres des LTTE n'ont pas été soumis à la procédure de filtrage, car ils n'étaient pas au Sri Lanka au moment où ce dernier a été mis en œuvre. Selon les informations collectées par l'ODM auprès des autorités sri lankaises au cours de sa dernière mission au Sri Lanka en décembre 2013, les anciens membres des LTTE qui rentrent au pays, quel que soit leur pays de provenance, font l'objet d'une enquête visant à déterminer s'ils doivent être poursuivis en justice, réhabilités ou laissés en liberté.⁴²

4.3. Membres des LTTE ayant quitté le mouvement avant la fin de la guerre

Les autorités n'ont pas poursuivi en justice ou réhabilité les anciens membres des LTTE qui avaient quitté le mouvement avant la fin de la guerre pour se rallier au gouvernement, tels que les membres du groupe paramilitaire *Tamil Makkal Vidutalai Puligal* (TMVP). Aucune action n'aurait été entreprise à l'encontre de ces personnes, que ce soit pour leurs actions au

³⁷ The New Indian Express, *Sri Lanka fears regrouping of 4K LTTE cadre*, 16 September 2013, <http://www.newindianexpress.com/world/Sri-Lanka-fears-regrouping-of-4K-LTTE-cadre/2013/09/16/article1786553.ece> (03.05.2014).

³⁸ Le Monde diplomatique, *Sri Lanka: concentration camps or welfare centres ?*, August 2009, <http://mondediplo.com/blogs/sri-lanka-concentration-camps-or-welfare-centres> (03.05.2014).

³⁹ The Island, *Nearly 20,000 escape from IDP centres*, 30 September 2009, <http://www.island.lk/2009/09/30/news22.html> (03.05.2014);

⁴⁰ The Sunday Leader, *Civilian casualties, IDP camps and asylum seekers*, 28 November 2010, <http://www.thesundayleader.lk/2010/11/28/civilian-casualties-idp-camps-and-asylum-seekers/> (03.05.2014).

⁴¹ South Asia Terrorism Portal, *Terrorism-related incidents in Colombo 2009*, http://www.satp.org/satporqtp/countries/shrilanka/database/IncidentsinColombo_2009.htm (03.05.2014).

⁴² Interviews avec des membres d'ONGs nationales et internationales ainsi que des représentants d'organisations internationales, menées entre le 10 et le 20 décembre 2013 à Jaffna, Kilinochchi, Trincomalee, Vavuniya et Colombo.

sein des LTTE ou celles commises par le TMVP. Dans son dernier rapport publié en février 2014, la Haut-Commissaire aux droits de l'homme rappelle que M. Vinayagamoorthy Muralitharan, fondateur du groupe armé TMVP,⁴³ est lié à de nombreuses allégations de crimes graves commis lors du conflit armé.⁴⁴ A ce propos, la "Commission sur les leçons apprises de la guerre et la réconciliation" (*Commission of Inquiry on Lessons Learnt and Reconciliation*) ainsi que divers rapports des Nations Unies ont identifié le TMVP comme responsable de recrutement d'enfants soldats, ce qui constitue un crime de guerre.⁴⁵

5. Classification des anciens membres des LTTE

La classification utilisée par les autorités sri lankaises pour distinguer les civils des anciens membres des LTTE ainsi que pour différencier le degré d'implication des anciens membres des LTTE reste floue.

Plusieurs documents, dont certains émanant de sources officielles, font mention de catégories allant de A à G ou F. Le rapport qui donne le plus de détails sur ces catégories est le rapport de Calleigh McRaith⁴⁶.

Selon ce document, le Ministère de la Défense aurait fourni la classification suivante :

A : hauts dirigeants des LTTE

B : autres dirigeants des LTTE

C : membres des LTTE ayant largement participé à des opérations/attaques

D : membres ordinaires des LTTE (aile militaire)

E : membres ordinaires des LTTE (autre que l'aile militaire)

F : membres ayant suivi un entraînement militaire, mais sans avoir participé à des opérations/attaques

G : autres membres enrôlés de force par les LTTE.⁴⁷

Les personnes entrant dans les catégories A-B-C (1'351 personnes) devaient être poursuivies en justice.

Les personnes entrant dans les catégories D-E (2'235 personnes) devaient faire l'objet d'une réhabilitation de longue durée.

Les personnes entrant dans la catégorie F (6'090 personnes) devaient faire l'objet d'une réhabilitation de courte durée.

Les personnes entrant dans la catégorie G (2'216 personnes) devaient être libérées immédiatement.⁴⁸

⁴³ M. Vinayagamoorthy Muralitharan (alias Karuna) a été le commandant en chef des LTTE et le bras droit de Prabakaran jusqu'en 2004, date à laquelle il a quitté les LTTE pour former son propre groupe armé, le TMVP, qui s'est ensuite allié au gouvernement dans la lutte contre les LTTE. En 2006, le TMVP est devenu un parti politique et fait partie de la coalition gouvernementale *United People's Freedom Alliance*. M. Vinayagamoorthy Muralitharan est aujourd'hui « Vice-Ministre de la Réhabilitation ».

⁴⁴ UN Human Rights Council, *Promoting reconciliation and accountability in Sri Lanka: Report of the Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights, A/HRC/25/23*, 24 February 2014, <http://www.refworld.org/docid/53103ed24.html> (03.05.2014).

⁴⁵ The Official Website of the Government of Sri Lanka, *Report of the Commission of Inquiry on Lessons Learnt and Reconciliation*, November 2011, http://www.priu.gov.lk/news_update/Current_Affairs/ca201112/FINAL%20LLRC%20REPORT.pdf (03.05.2014).

⁴⁶ Mme Calleigh McRaith s'est rendue deux semaines au Sri Lanka en janvier 2012 afin de mener des enquêtes sur la réhabilitation des anciens membres des LTTE, dans le cadre d'un projet de recherche de l'université de Virginie.

⁴⁷ Calleigh McRaith, *Arbitrary detention in post-conflict Sri Lanka*, Human Rights Study Project, University of Virginia School of Law, 11 May 2012, <http://humanrightsstudyproject.files.wordpress.com/2012/07/final-paper-arbitrary-detention-in-post-conflict-sri-lanka-1.pdf> (03.05.2014).

Cette classification de A à F est partiellement reprise par le major-général Chandana Rajaguru⁴⁹, Commissaire général pour la Réhabilitation, dans une interview parue en octobre 2011 dans le *Sunday Leader*. Il y affirme que la *Terrorist Investigation Division* (TID) aurait classé les anciens membres des LTTE comme suit :

- Les catégories A-B-C correspondraient aux « *LTTE leaders, strict followers, and those who were assigned to recover things and arrest others* »
- Les catégories D-E-F correspondraient aux « *political cadre, supporters and those who had provided labour for the LTTE* »⁵⁰

Dans un article publié en 2013 par le Dr. Malkanthi Hettiarachchi (psychologue clinicienne ayant travaillé avec les forces armées sri lankaises sur les thèmes de la réhabilitation et de la formation⁵¹), il est à nouveau fait mention des catégories A à F. Selon cet article :

1. Les personnes faisant partie des catégories A et B étaient des « *frontline leaders and members* » représentant un risque élevé et devant être poursuivis en justice. Ces personnes ont fait l'objet d'une enquête. Se basant sur les conclusions de cette enquête ainsi que sur une évaluation du niveau de coopération de ces individus, il a ensuite été décidé si ces derniers devaient faire l'objet d'une procédure judiciaire ou être envoyés dans des camps de réhabilitation.
2. Les personnes faisant partie des catégories C et D étaient considérées comme représentant un risque modéré. Après évaluation, ces personnes ont été soit détenues dans des camps de réhabilitation, soit mises en détention.
3. Les personnes faisant partie des catégories E et F étaient considérées comme représentant un risque faible et ont été détenues dans des camps de réhabilitation.⁵²

D'autres sources mentionnent le fait que la classification des anciens membres des LTTE comprenait trois catégories. A nouveau, les sources disponibles ne fournissent pas de classification détaillée.

Selon un article paru dans le *The Hindu* en février 2011 et se basant sur une conférence de presse du Brigadier Sudantha Ranasinghe⁵³, Commissaire général pour la Réhabilitation, les combattants auraient été classés en trois catégories, comme recommandé par le procureur général :

- 1^{ère} catégorie (5'764 personnes) : personnes impliquées dans le conflit généralement sans leur consentement ;
- 2^{ème} catégorie (4'600 personnes) : personnes qui ont été membres des LTTE pendant une période assez longue ;
- 3^{ème} catégorie : personnes devant se soumettre à une procédure judiciaire.⁵⁴

Selon un article du *Daily Mirror* citant le Ministre pour la Réhabilitation, D.E.W. Gunasekera, les anciens membres des LTTE ont été divisés en 3 catégories :

⁴⁸ Caleigh McRaith, *Arbitrary detention in post-conflict Sri Lanka*, Human Rights Study Project, University of Virginia School of Law, 11 May 2012, <http://humanrightsstudyproject.files.wordpress.com/2012/07/final-paper-arbitrary-detention-in-post-conflict-sri-lanka-1.pdf> (03.05.2014).

⁴⁹ Commissioner General of Rehabilitation from 15.08.2011 to 21.02.2012.

⁵⁰ Sunday Observer, *Rehabilitation, resettlement of ex-LTTEers, a success*, 9 October 2011, <http://www.sundayobserver.lk/2011/10/09/fea01.asp> (03.05.2014).

⁵¹ Business Today, *De-radicalisation model of Sri Lankan ex-combatants*, September 2012, <http://www.businesstoday.lk/article.php?article=7464> (03.05.2014).

⁵² Malkanthi Hettiarachchi, *Sri Lanka's rehabilitation program: A new frontier in counter terrorism and counter insurgency*, PRISM: Journal of the Center for Complex Operations 4, no. 2 (2013), pp. 105-119.

⁵³ Commissioner General of Rehabilitation from 09.02.2010 to 15.08.2011.

⁵⁴ The Hindu, *Former LTTE combatants rehabilitated*, 4 February 2011, <http://www.thehindu.com/news/international/%20article1155465.ece> (03.05.2014).

1. Les cadres qui ont été marginalement impliqués et ceux recrutés de force mais qui ont été contraints de continuer à travailler pour l'organisation sous la menace et l'intimidation.
2. Les cadres entre 22 et 35 ans qui ont servi au sein des LTTE pour une période de 5 à 20 ans.
3. Les cadres de plus de 35 ans qui ont servi au sein des LTTE pour une période de plus de 25 ans.⁵⁵

Au cours de la dernière mission de l'ODM au Sri Lanka en décembre 2013, il n'a pas été possible d'obtenir des informations plus précises sur la classification des anciens membres des LTTE que celles déjà disponibles dans les sources publiques mentionnées ci-dessus. Il n'est, de ce fait, pas possible d'identifier clairement les critères qui ont permis au gouvernement de décider si une personne devait ou non prendre part au processus de réhabilitation.

6. Réhabilitation basée sur une décision de la Cour

Selon l'article 22 paragraphes 12, 13 et 14 du Règlement d'exception de 2005 (*Emergency Regulations*) et ses amendements successifs, une personne détenue dans un camp de réhabilitation peut faire l'objet d'une enquête par la police et, si cela est nécessaire, poursuivie en justice. A l'issue du procès, si la personne est reconnue coupable du crime dont elle était soupçonnée, la cour est habilitée à la condamner à une nouvelle période de réhabilitation. Si au cours de sa peine de réhabilitation, la personne commet des actes préjudiciables à la réhabilitation, elle peut être à nouveau transférée en détention.

« (12) *The Superintendent of Police of the Division in charge of the division within which a person surrendered in terms of paragraph (2) may, after the expiration of three months from the date of his being assigned to a Centre, with prior written approval of [the] Secretary to the Ministry of the Minister in charge of the subject of Defence, investigate the involvement of any surrendee who is suspected of being connected with, or concerned in, the commission of an offence set out in paragraph (2) and where it is so necessary to try him for the commission of such offence.*

(13) Where at the end of any trial a surrendee is found guilty of the offence in connection with which he is charged or indicted, the Court may in determining the sentence to be imposed on him take into consideration the fact of his surrender. The Court may where appropriate, order that such surrendee be subjected to a further period of rehabilitation as may be determined by Court, at a Centre.

(14) Where a surrendee found guilty of an offence and subjected to a further period of rehabilitation by Order of Court in terms of paragraph (13), acts in a manner detrimental to the rehabilitation programme or the interest of the other surrendeeds at the Centre, the Commissioner-General of Rehabilitation may on production of such person before the Court which sentenced him present such facts to [the] Court and the Court may after such summary inquiry as the Court thinks fit, make order sentencing him to imprisonment in lieu of such further period of rehabilitation. »⁵⁶

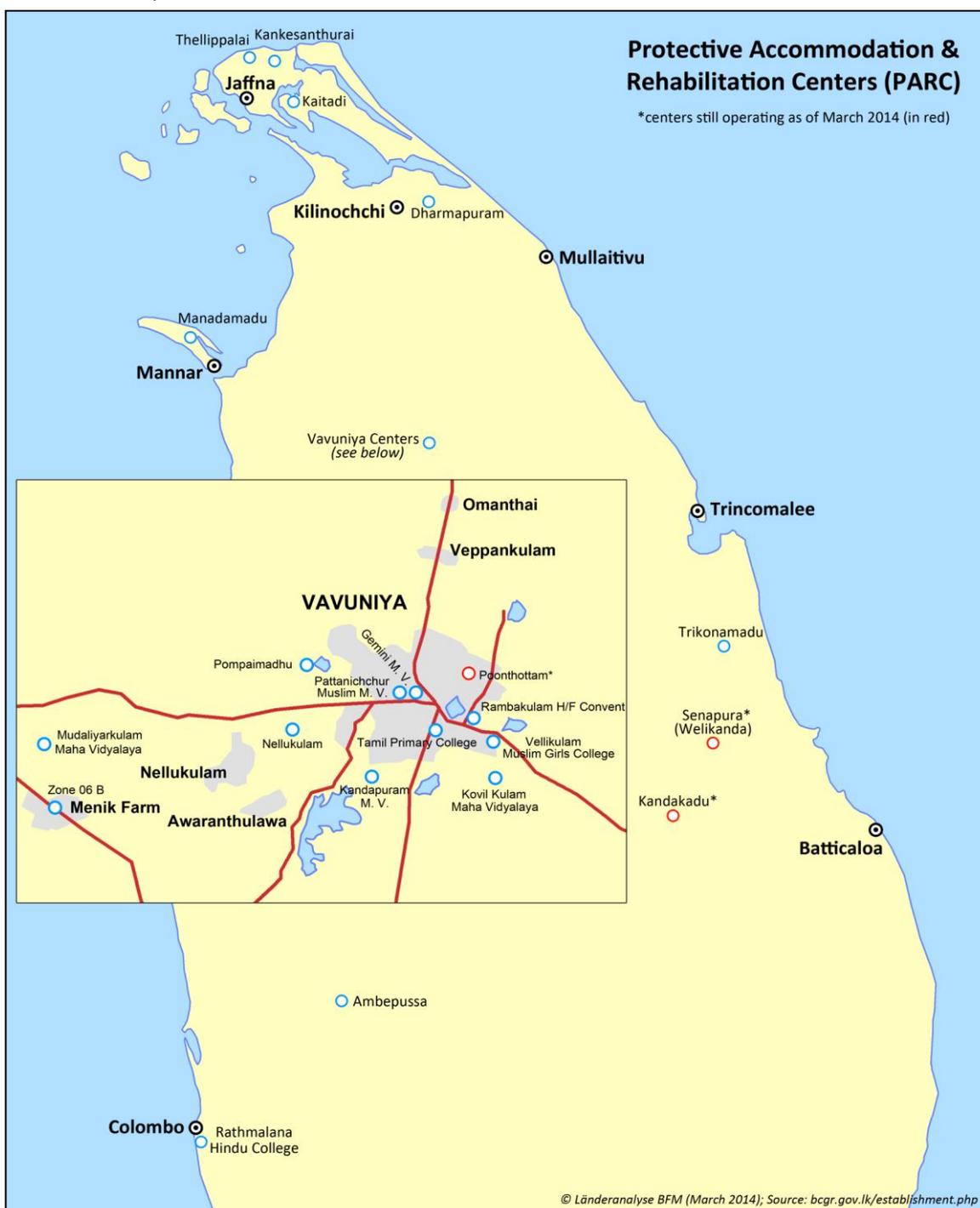
⁵⁵ Daily Mirror, *Most surrendered LTTE cadres uneducated: Minister*, 29 May 2010, <http://print2.dailymirror.lk/news/news/11803-most-surrendered-ltte-cadres-uneducated-minister.html> (03.05.2014).

⁵⁶ National Authorities, *Sri Lanka: Emergency (miscellaneous provisions and powers) regulations, No. 1 of 2005 (consolidated version)*, August 2007, <http://www.refworld.org/docid/471712342.html> (03.05.2014).

7. Les camps de réhabilitation – *Protective Accommodation and Rehabilitation Centres (PARCS)*

7.1. Nombre et emplacement des camps de réhabilitation

Le nombre de centres de réhabilitation créés n'est pas clair. Sur le site du Commissaire Général pour la Réhabilitation, il est parfois fait mention de 22 et d'autres fois de 24 camps de réhabilitation.⁵⁷ Selon le site du Commissariat Général pour la Réhabilitation, en mars 2014, trois camps de réhabilitation étaient encore ouverts, les camps de Poonthottam (district de Vavuniya), Kandakadu (district de Polonnaruwa) et Senapura (district de Polonnaruwa).⁵⁸



⁵⁷ Bureau of the Commissioner General of Rehabilitation, Ministry of Rehabilitation and Prison Reforms, *Mannar rehab centre closes*, 21 May 2013, <http://www.bcgr.gov.lk/news.php?id=244> (03.05.2014); Bureau of the Commissioner general of Rehabilitation, Ministry of Rehabilitation and Prison Reforms, *Establishment of coordinating offices and centers*, <http://bcgr.gov.lk/establishment.php#> (03.05.2014).

⁵⁸ Bureau of the Commissioner general of Rehabilitation, Ministry of Rehabilitation and Prison Reforms, *Establishment of coordinating offices and centers*, <http://bcgr.gov.lk/establishment.php#> (03.05.2014).

7.2. Base légale et Objectifs

Le processus de réhabilitation se base sur le Règlement d'exception de 2005 (*Emergency Regulations*), abrogé en août 2011, et ses amendements successifs :

« **22** (1) *The President may by order appoint, by name or by office, a person to be the Commissioner General of Rehabilitation for the purposes of this regulation.*

(2) *Any person who surrenders (hereinafter referred to as the "surrendee") in connection with any offence under the Explosives Act, the Offensive Weapons Act, No. 18 of 1966, the Firearms Ordinance, the Prevention of Terrorism (Temporary Provisions) Act, No. 48 of 1979 or under Chapter VI, Chapter VII or Chapter VIII of the Penal Code or under any emergency regulation, or through fear of terrorist activities to any police officer, or any member of the armed forces, or to any public officer or any other person or body of persons authorized by the President by order, shall be required to give a written statement to the officer or person authorized to the effect that he is surrendering voluntarily.*

(3) *The Secretary to the Ministry of the Minister in charge of the subject of Defence shall, from time to time approve Centres to be known as "Protective Accommodation and Rehabilitation Centres" (hereafter referred to as "the Centre") for the purpose of receiving and keeping surrendeeds.*

(4) *The officer or person to whom a person surrenders in terms of paragraph (2), shall, within ten (10) days of such surrendee hand over the surrendee to the Commissioner-General of Rehabilitation who shall assign such surrendee to a Centre. The Commissioner-General of Rehabilitation shall upon assigning the surrendee to a Centre, endeavour to provide the surrendee with appropriate vocational, technical or other training during his stay at the Centre.*

(5) *The officer or any other person to whom a person surrenders in terms of paragraph (2) shall inform the Secretary to the Ministry of the Minister in charge of the subject of Defence, no later than ten (10) days of the surrender, that a voluntary surrender has been made and such person was handed over to the Commissioner-General of Rehabilitation in the manner set out in paragraph (4) above.* »⁵⁹

Comme on peut le lire au paragraphe 2 ci-dessus, le processus de réhabilitation se fonde sur une base volontaire. Cet élément a été régulièrement contesté par de nombreuses sources qui affirment que les anciens membres des LTTE n'ont pas pu décider si oui ou non ils voulaient être réhabilités.⁶⁰

Les objectifs officiels de la réhabilitation ont été explicités dans le discours délivré par le major-général Sudantha Ranasinghe⁶¹ lors du séminaire sur la Défense de 2012. Ils sont les suivants:

1. Protéger les droits de l'homme des réhabilités, des victimes de terrorisme, de la communauté et les obligations internationales de l'État ;
2. Contribuer à la paix durable, à la réconciliation et à la cohésion sociale ;
3. Augmenter la capacité d'insertion professionnelle des réhabilités et créer des opportunités pour la relance économique.⁶²

⁵⁹ National Authorities, *Sri Lanka: Emergency (miscellaneous provisions and powers) regulations, No. 1 of 2005 (consolidated version)*, August 2007, <http://www.refworld.org/docid/471712342.html> (03.05.2014).

⁶⁰ International Commission of Jurists, *Beyond lawful constraints: Sri Lanka's mass detention of LTTE suspects*, September 2010, http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/28738E40D73D48AB492577AF000B5BD6-Full_Report.pdf (03.05.2014);

Calleigh McRaith, *Arbitrary detention in post-conflict Sri Lanka*, Human Rights Study Project, University of Virginia School of Law, 11 May 2012, <http://humanrightsstudyproject.files.wordpress.com/2012/07/final-paper-arbitrary-detention-in-post-conflict-sri-lanka-1.pdf> (03.05.2014).

⁶¹ Commissioner General of Rehabilitation from 09.02.2010 to 15.08.2011.

On peut remarquer que le gouvernement décrit cette procédure de réhabilitation comme un système de rééducation et non pas comme une mesure répressive, une peine imposée aux anciens membres des LTTE.

7.3. Nombre total de personnes détenues dans les camps de réhabilitation

Compte tenu du fait que l'accès aux camps de réhabilitation a été refusé aux organisations internationales et non-gouvernementales, notamment au CICR⁶³, ces organisations ne sont pas en mesure de fournir des informations quant au nombre total de personnes détenues dans les camps.⁶⁴ Les sources officielles se contredisent et ne donnent pas les mêmes chiffres :

1. En novembre 2009, le General Daya Ratnayake, Commissaire général pour la Réhabilitation, aurait déclaré, lors d'une réunion avec les donateurs, que **10'992** personnes (8,894 hommes et 2,098 femmes) étaient détenus dans des camps de réhabilitation.⁶⁵
2. Selon une interview du Brigadier Sudantha Ranasinghe⁶⁶ en février 2010, **10'732** (8'742 hommes, 1'990 femmes, 409 enfants) étaient détenus dans des camps de réhabilitation.⁶⁷
3. Selon les chiffres publiés dans le magazine *Rehabilitation* publié en mars 2012 par le Ministère de la réhabilitation et des réformes pénitentiaires, le bureau du Commissaire général pour la Réhabilitation aurait identifié **11'989** anciens combattants pour le programme de réhabilitation.⁶⁸
4. Dans une interview donnée en mai 2013 par le Brigadier Dharshana Hettiarrachchi (Commissaire général pour la Réhabilitation), on peut lire qu'à la fin de la guerre, **12'165** personnes auraient été détenues dans des camps de réhabilitation.⁶⁹

Le nombre de personnes détenues ou ayant été détenues dans les camps de réhabilitation peut donc être estimé entre 10'700 et 12'200.

7.4. Durée de la réhabilitation

Les dispositions légales relatives à la durée de réhabilitation (article 22 paragraphes 6, 9, 10 et 11 du Règlement d'exception de 2005 (*Emergency Regulations*) et ses amendements successifs) sont les suivantes:

⁶² *Rehabilitation of ex combatants: the Sri Lankan model* – Speech delivered by Maj Gen S Ranasinghe RWP RSP psc at the Defence Seminar 2012, « Towards Lasting Peace and Stability » on 08th August 2012 to 10th August 2012 at Hotel Galadari, Colombo,

http://www.defence.lk/new.asp?fname=text_of_maj_gen_s_ranasinghe (03.05.2014).

⁶³ Le CICR a eu accès aux camps de réhabilitation seulement jusqu'au début du mois de juillet 2009. En 2013, le CICR a de nouveau obtenu l'autorisation de visiter les camps.

⁶⁴ International Commission of Jurists, *Beyond lawful constraints: Sri Lanka's mass detention of LTTE suspects*, September 2010,

http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/28738E40D73D48AB492577AF000B5BD6-Full_Report.pdf (03.05.2014);

Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC), *Sri Lanka: Continuing humanitarian concerns and obstacles to durable solutions for recent and longer-term IDPs*, 10 November 2009,

<http://www.refworld.org/docid/4afa784b2.html> (03.05.2014).

⁶⁵ International Commission of Jurists, *Beyond lawful constraints: Sri Lanka's mass detention of LTTE suspects*, September 2010,

http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/28738E40D73D48AB492577AF000B5BD6-Full_Report.pdf (03.05.2014).

⁶⁶ Commissioner General of Rehabilitation from 09.02.2010 to 15.08.2011.

⁶⁷ The Sunday Observer, *Businessmen, Tamil diaspora should help rehabilitation*, 28 February 2010, <http://www.sundayobserver.lk/2010/02/28/fea03.asp> (03.05.2014).

⁶⁸ Ministry of Rehabilitation and Prison Reforms, *Rehabilitation*, March 2012, http://reprimin.gov.lk/pdf/magazine_2012-03-23.pdf (03.05.2014).

⁶⁹ Bureau of the Commissioner General of Rehabilitation, Ministry of Rehabilitation and Prison Reforms, *Mannar rehab centre closes*, 21 May 2013, <http://www.bcgr.gov.lk/news.php?id=244> (03.05.2014).

« (6) On the Secretary to the Ministry of the Minister in charge of the subject of Defence being informed in terms of paragraph (5), by the officer or person to whom the surrendee surrendered, that the surrendee has been handed over to the Commissioner-General of Rehabilitation, he shall make an order authorizing the Commissioner-General of Rehabilitation to keep such surrendee for a period not exceeding twelve months in the first instance at the Centre to which he has been assigned. Such period will be computed from the date of handing over of such surrendee by the officer or person as the case may be, to the Commissioner-General of Rehabilitation.

(9) The Commissioner-General of Rehabilitation shall prior to the expiration of the aforesaid period of twelve months, forward to the Secretary to the Ministry of the Minister in charge of the subject of Defence, a report stating whether in his opinion it is appropriate to release the surrender or to extend for a further period the rehabilitation of such surrendee.

(10) At the end of the period of twelve months the Secretary to the Ministry of the Minister in charge of the subject of Defence, may, after perusal of the report submitted to him under paragraph (9) by the Commissioner-General of Rehabilitation —

(a) order the release of such person; or

(b) extend the period of rehabilitation for periods of three months at a time, so however that the aggregate period of such extensions shall not exceed a further twelve months. Each such extension shall be made on the recommendation of the Commissioner-General of Rehabilitation and of an Advisory Committee appointed by the President in terms of paragraph (4) of regulation 19 of these regulations.

(11) The surrendee shall, at the end of the extended period of rehabilitation, be released. »⁷⁰

Dans une interview au *Sunday Leader* en octobre 2011, le major-général Chandana Rajaguru⁷¹, Commissaire général pour la Réhabilitation, rappelle les dispositions légales ci-dessus. Il affirme, en effet, que la période minimale de réhabilitation était d'une année, mais que cette période pouvait être prolongée, avec l'autorisation de Secrétaire à la Défense, pour une période de 3 mois et ce, un maximum de quatre fois, ce qui signifie un total maximal de 24 mois. A ce propos, il rajoute que : « *Whenever we felt that certain people had to be kept for longer, if they were not properly de-radicalised, they were kept for a further period with the consent of the Ministry of Defence (MOD). That's why one year was compulsory and then three-month extensions four times, running into another year. So the maximum period we could keep them was two years.* »⁷² Selon les explications données par le major-général Rajaguru, les raisons pour lesquelles la période de réhabilitation d'une personne était prolongée se basait sur une évaluation de son niveau de « dé-radicalisation » et non pas sur la nature de ses activités au sein des LTTE, son rang au sein des LTTE ou la durée de son engagement.

Dans une interview accordée à la BBC en septembre 2010, le Ministre du développement économique, M. Lakshman Yapa Abeywardhana, a avancé un autre élément sur lequel se serait basé les autorités pour décider de la période de réhabilitation des anciens membres des LTTE. Il a, en effet, déclaré ce qui suit: « *The detainees are providing us with information*

⁷⁰ National Authorities, *Sri Lanka: Emergency (miscellaneous provisions and powers) regulations, No. 1 of 2005 (consolidated version)*, August 2007, <http://www.refworld.org/docid/471712342.html> (03.05.2014).

⁷¹ Commissioner General of Rehabilitation du 15.08.2011 au 21.02.2012.

⁷² *Sunday Observer, Rehabilitation, resettlement of ex-LTTEers; a success*, 9 October 2011, <http://www.sundayobserver.lk/2011/10/09/fea01.asp> (03.05.2014).

about others who are still at large. The authorities need to keep them for longer to extract more information about the rebel activities and people involved ».⁷³

Dans son rapport, Caleigh McRaith, va dans ce sens lorsqu'elle déclare qu'il n'y aurait pas de corrélation entre le temps passé avec les LTTE et le temps alloué à la réhabilitation. Elle donne comme exemple les cas de certains réhabilités qu'elle a interviewés. Un homme forcé à travailler pour les LTTE pendant 20 jours à la fin du conflit serait resté dans un camp de réhabilitation de mai 2009 à juillet 2011. Un homme forcé à travailler pour les LTTE en tant que cuisinier de février à mai 2009 serait resté dans un camp de réhabilitation pendant deux ans. Par contre, d'autres personnes, qu'elle aurait aussi interviewées, auraient, quant à elles, combattu pour les LTTE, mais seraient restées dans les camps moins longtemps. Par exemple, un homme qui aurait été membre des LTTE pendant 18 ans serait resté dans un camp de réhabilitation de mai 2009 à juin 2010.⁷⁴

Le parcours de quatre cadres des LTTE après la guerre, que nous présentons ci-dessous, illustrent bien le fait qu'il n'y a pas de corrélation évidente entre le temps passé dans les camps de réhabilitation et la durée de l'engagement, la nature des activités ou encore le rang de la personne au sein des LTTE.

M. Velayutham Dayanidhi, alias Daya Master, ancien porte-parole des LTTE, et M. Velupillai Kumaru Pancharatnam alias George Master, interprète de Thamilselvan (chef de l'aile politique des LTTE) se sont rendus à l'armée sri lankaise le 22 avril 2009, quelques semaines avant la fin de la guerre. Peu de temps après leur reddition, Daya Master et George ont pu être vus sur une chaîne de télévision étatique affirmant que les LTTE avaient utilisés les civils comme otages, les empêchant de fuir les zones de guerre, et auraient tiré sur les civils qui tentaient de fuir. Ils ont ensuite été détenus, en vertu du *Terrorism Prevention Act*, jusqu'en septembre 2009, date à laquelle ils ont été libérés sous caution (2.5 millions LKR) après que la *Criminal Investigation Division* (CID) a informé la cour qu'elle n'avait aucune preuve suggérant que les suspects auraient propagé la cause séparatiste. Le tribunal leur aurait interdit de quitter le pays et ordonné de se présenter à la CID le dernier dimanche de chaque mois.⁷⁵

Mme Subramaniam Sivathai, alias Thamilini, a rejoint les LTTE en juillet 1991 et a reçu une formation militaire. Elle a participé à un certain nombre de batailles/opérations, dont, entre autres, l'opération Yarldevi en septembre 1993. Elle a ensuite été transférée dans l'aile politique et est devenue en juin 2000 dirigeante de l'aile politique des femmes des LTTE. Malgré son appartenance à l'aile politique, Thamilini a continué à prendre part à certaines opérations armées. Elle avait reçu le rang de colonel. En mai 2009, Thamilini a été emmenée dans un camp de déplacés internes où sa véritable identité a été découverte, ce qui a eu pour conséquences son arrestation le 27 mai 2009, son transfert à Colombo pour interrogatoire par la CID et sa détention à la prison de Welikada. Le 26 juin 2012, sur ordre

⁷³ BBC News Sinhala, *LTTE detainees will be treated differently*, 28 September 2010, http://www.bbc.co.uk/sinhala/news/story/2010/09/100928_yapakaru.shtml (03.05.2014).

⁷⁴ Caleigh McRaith, *Arbitrary detention in post-conflict Sri Lanka*, Human Rights Study Project, University of Virginia School of Law, 11 May 2012, <http://humanrightsstudyproject.files.wordpress.com/2012/07/final-paper-arbitrary-detention-in-post-conflict-sri-lanka-1.pdf> (03.05.2014).

⁷⁵ The Indian Express, *Two surrendered LTTE leaders released on bail*, 11 September 2009, <http://archive.indianexpress.com/news/two-surrendered-ltte-leaders-released-on-bail/515993/> (03.05.2014); Asian Tribune, *Who is this Daya Master?*, 16 July 2006, <http://www.asiantribune.com/index.php?q=node/1112> (03.05.2014);

LankaNewspapers.com, *Who is George Master? Who is Daya Master?*, 22 April 2009, http://www.lankanewspapers.com/news/2009/4/42639_space.html (03.05.2014);

The Sunday Times, *Bail for LTTE spokesman*, 13 September 2009, http://www.sundaytimes.lk/090913/News/nws_16.html (03.05.2014);

BBC News Sinhala, *Daya Master talks of new life*, 15 September 2010, http://www.bbc.co.uk/sinhala/news/story/2010/09/100915_dayamaster.shtml (03.05.2014);

Daily Mirror, *From Welikada to Vavuniya: Tale of Thamilini's transfer*, 30 June 2012, <http://www.dailymirror.lk/opinion/dbsjeyaraj-column/19870-from-welikada-to-vavuniya-tale-of-thamilinis-transfer.html> (03.05.2014).

du tribunal de Colombo, elle a été transférée au camp de réhabilitation de Poonthottam à Vavuniya d'où elle a ensuite été libérée une année plus tard, le 26 juin 2013.⁷⁶

Un cas célèbre est celui de M. Selvarasa Pathmanathan, alias KP, le membre le plus senior des LTTE encore vivant à la fin de la guerre, qui avait été nommé successeur de Prabakharan⁷⁷ après la mort de ce dernier en mai 2009. Auparavant, il avait, entre autres, été responsable de l'approvisionnement du mouvement en armements et chef des relations internationales des LTTE. Le 5 août 2009, il a été arrêté en Malaisie, puis extradé vers le Sri Lanka. Le 17 octobre 2012, il a été relâché par les autorités sri lankaises qui n'ont retenu aucune charge contre lui.⁷⁸ Il est aujourd'hui secrétaire d'une ONG, *North-East Rehabilitation and Development Organization* (NERDO) basée à Vavuniya.⁷⁹ Cette ONG met en œuvre des projets, notamment en faveur des anciens combattants, des personnes déplacées internes et des veuves.⁸⁰

Dans son rapport, Calleigh McRaith, affirme aussi que les autorités sri lankaises auraient utilisé comme date de début de la réhabilitation octobre 2009, alors que la majorité des personnes étaient détenues depuis le mois de mai 2009. Ces personnes auraient donc été détenues pendant 5 mois sans que cette période ne soit comptabilisée comme période de réhabilitation. Au cours d'une interview qu'elle a menée en janvier 2012 avec le lieutenant-colonel en charge du camp de réhabilitation de Poonthottam, ce dernier aurait éludé les questions concernant la raison pour laquelle la période de détention entre mai 2009 et octobre 2009 n'a pas été comptabilisée comme période de réhabilitation. Il aurait affirmé que, bien que les personnes aient été dans des camps au cours de cette période, ce temps aurait été consacré à la préparation administrative du programme de réhabilitation. Ceci est contraire aux dispositions de l'article 22 paragraphes 6 du Règlement d'exception de 2005 (*Emergency Regulations*) et à ses amendements successifs qui prévoient que le début de la réhabilitation doit correspondre au jour où l'individu en question est confié au Commissaire général en charge de la réhabilitation.⁸¹

7.5. Activités dans les camps

Compte tenu du fait que l'accès aux camps a été refusé aux organisations internationales et non-gouvernementales, notamment au CICR⁸², il est très difficile de brosser un portrait clair de ce qui a pu se passer dans les camps de réhabilitation.⁸³

⁷⁶ ColomboPage, *Sri Lanka releases former LTTE Women's Wing leader Thamalini*, 26 June 2013, http://www.colombopage.com/archive_13A/Jun26_1372259359CH.php (03.05.2014); Daily Mirror, *From Welikada to Vavuniya: Tale of Thamailini's transfer*, 30 June 2012, <http://www.dailymirror.lk/opinion/dbsjeyaraj-column/19870-from-welikada-to-vavuniya-tale-of-thamailinis-transfer.html> (03.05.2014).

⁷⁷ Velupillai Prabhakaran : leader des LTTE jusqu'à sa mort, le 18 mai 2009.

⁷⁸ LTTE, *LTTE officially announces restructure process: Selvarasa Pathmanathan heads the organisation*, 21 July 2009, http://www.tamilnet.com/img/publish/2009/07/21_July_LTTE_English.pdf (03.05.2014); dbsjeyaraj.com, « *Operation KP* »: *Extraordinary rendition of new Tiger chief*, 7 August 2009, <http://dbsjeyaraj.com/dbsj/archives/1033> (03.05.2014); dbsjeyaraj.com, *New Tiger chief « KP » arrested and brought to Sri Lanka*, 6 August 2009, <http://dbsjeyaraj.com/dbsj/archives/1015> (03.05.2014); dbsjeyaraj.com, *Ex-LTTE chief « KP »: The Tiger who changed his stripes*, 9 July 2012, <http://dbsjeyaraj.com/dbsj/archives/1479> (03.05.2014); BBC News, *Tamil Tiger leader Selvarasa Pathmanathan a « free man »*, 17 October 2012, <http://www.bbc.co.uk/news/world-asia-19979165> (03.05.2014).

⁷⁹ North-East Rehabilitation and Development Organization (NERDO), *Our Committee, Executive Committee*, http://nerdolanka.org/?page_id=296 (03.05.2014).

⁸⁰ North-East Rehabilitation and Development Organization (NERDO), *NERDO*, http://nerdolanka.org/?page_id=151 (03.05.2014).

⁸¹ Calleigh McRaith, *Arbitrary detention in post-conflict Sri Lanka*, Human Rights Study Project, University of Virginia School of Law, 11 May 2012, <http://humanrightsstudyproject.files.wordpress.com/2012/07/final-paper-arbitrary-detention-in-post-conflict-sri-lanka-1.pdf> (03.05.2014); National Authorities, *Sri Lanka: Emergency (miscellaneous provisions and powers) regulations, No. 1 of 2005 (consolidated version)*, August 2007, <http://www.refworld.org/docid/471712342.html> (03.05.2014).

⁸² Le CICR a eu accès aux camps de réhabilitation seulement jusqu'au début du mois de juillet 2009. En 2013, le CICR a de nouveau obtenu l'autorisation de visiter les camps.

⁸³ International Commission of Jurists, *Beyond lawful constraints: Sri Lanka's mass detention of LTTE suspects*, September 2010,

Selon le gouvernement sri lankais, le processus de réhabilitation se base sur 6 piliers :

- *activités spirituelles, religieuses et culturelles ;*
- *formation professionnelle et création de moyens de subsistance ;*
- *psychothérapie et art-thérapie ;*
- *sports et activités extrascolaires ;*
- *activités socioculturelles ;*
- *éducation.*⁸⁴

7.5.1. Formations

Selon le site internet officiel du Commissaire pour la réhabilitation, les programmes de réhabilitation étaient axés sur l'éducation et la formation. Les hommes auraient reçu des formations en soudure, maçonnerie, plomberie, conduite, couture, câblage, linguistique, informatique, etc. et des moyens de subsistance tels que la culture de champignons. Les femmes, quant à elles, auraient reçu des formations en cuisine, soins esthétiques, couture, linguistique et informatique.⁸⁵ Les enfants auraient eux pu suivre des cours leur permettant de passer les examens de *Ordinary Level* et *Advanced Level* ou des formations professionnelles.⁸⁶

Bien que selon le discours officiel, la majorité du temps passé dans les camps ait été consacré à des formations, selon Calleigh McRaith, les chiffres à disposition en janvier 2012 ne soutenaient pas cette thèse.⁸⁷

Selon les informations récoltées au cours de la mission de l'ODM de décembre 2013, les réhabilités ont, en effet, eu la possibilité de suivre des formations. Cependant, seule une minorité des réhabilités a pu en suivre une et l'utilité de ces formations pour leurs recherches d'emploi, une fois sortis du camp, a souvent été mise en cause.⁸⁸

7.5.2. Traitements cruels, inhumains et dégradants et torture

De nombreuses sources relatent le fait que les réhabilités ont été victimes de mauvais traitements et d'actes de torture lors de leurs séjours dans les camps.⁸⁹ A titre illustratif,

http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/28738E40D73D48AB492577AF000B5BD6-Full_Report.pdf (03.05.2014);

Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC), *Sri Lanka: Continuing humanitarian concerns and obstacles to durable solutions for recent and longer-term IDPs*, 10 November 2009,

<http://www.refworld.org/docid/4afa784b2.html> (03.05.2014).

⁸⁴ Nations Unies, Pacte international relatif aux droits civils et politiques, Comité des droits de l'homme, *Examen des rapports présentés par les États parties en vertu de l'article 40 du Pacte: Cinquième rapport périodique de l'État partie attendu en novembre 2007, Sri Lanka*, 31 janvier 2013, CCPR/C/LKA/5, http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CCPR%2FC%2FLKA%2F5&Lang=en (03.05.2014).

⁸⁵ Bureau of the Commissioner General of Rehabilitation, Ministry of Rehabilitation and prison reforms, *Programmes conducted for adults*, http://bcgr.gov.lk/programs_adult.php (03.05.2014).

⁸⁶ Bureau of the Commissioner General of Rehabilitation, Ministry of Rehabilitation and prison reforms, *Rehabilitation of ex-child combatants*, <http://www.bcgr.gov.lk/child-intro.php> (03.05.2014).

⁸⁷ Groundviews, *Arbitrary detention in Sri Lanka: Internment, rehabilitation, and surrenderees in the prison system*, 14 February 2012, <http://groundviews.org/2012/02/14/arbitrary-detention-in-sri-lanka-internment-rehabilitation-and-surrenderees-in-the-prison-system/> (03.05.2014).

⁸⁸ Interviews avec des employés d'ONGs nationales et internationales, des membres de la société civile ainsi que des représentants d'organisations internationales et des autorités sri lankaises, menées entre le 10 et le 20 décembre 2013 à Jaffna, Kilinochchi, Trincomalee, Vavuniya et Colombo.

⁸⁹ BBC News, « *Tamils still being raped and tortured* » in *Sri Lanka*, 9 November 2013, <http://www.bbc.co.uk/news/world-asia-24849699> (03.05.2014);

BBC News, *BBC World News investigation reveals recent allegations of rape and torture in post-war Sri Lanka*, 7 November 2013, <http://www.bbc.co.uk/mediacentre/worldnews/our-world-sri-lanka.html> (03.05.2014);

Tamils Against Genocide, *Sri Lanka's « Rehabilitation » of the Liberation Tigers of Tamil Eelam*, 1 January 2014,

<http://www.tamilguardian.com/files/File/TAG%20Rehab%20report%20Feb2014/TAG%20Rehabilitation%20Report%20January%202014.pdf> (03.05.2014);

Human Rights Watch, *Legal limbo. The uncertain fate of detained LTTE suspects in Sri Lanka*, February 2010, <http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/srilanka0210webcover.pdf> (03.05.2014).

selon un rapport du Département d'Etat américain, publié en avril 2013, des anciens combattants des LTTE libérés des centres de réhabilitation ont affirmé avoir été torturés ou avoir subi des mauvais traitements de la part d'agents gouvernementaux alors qu'ils séjournèrent dans des camps de réhabilitation.⁹⁰ Dans son rapport publié en 2012, Calleigh McRaith rapporte qu'une majorité des personnes qu'elle a interviewées ont affirmé avoir été maltraitées pendant les interrogatoires qui ont eu lieu dans les camps.⁹¹ De plus, le rapport publié par Mme Yasmin Sooka⁹², le *Bar Human Rights Committee of England and Wales* (BHRC) et le *International Truth & Justice Project, Sri Lanka* en mars 2014, retranscrit des interviews de personnes ayant subi des violences sexuelles et des actes de torture dans des camps de réhabilitation entre avril 2009 et août 2013.⁹³ Au cours de la mission de l'ODM de décembre 2013, certains interlocuteurs rencontrés ont confirmé le fait que des cas de maltraitance ont eu lieu dans les camps de réhabilitation. De tels cas seraient encore rapportés à l'heure actuelle.⁹⁴ Les autorités sri lankaises, quant à elles, nient ces accusations de mauvais traitements et torture à l'encontre des anciens membres des LTTE.⁹⁵

7.6. Personnes actuellement détenues dans les camps de réhabilitation

Selon un discours prononcé par M. Mahinda Samarasinghe (Ministre des industries de plantation, Envoyé spécial du Président de Sri Lanka pour les droits de l'homme) lors de la 22^{ème} session du Conseil des droits de l'homme en février 2013, le 15 janvier 2013, 396 personnes (378 hommes et 18 femmes) étaient en train d'être réhabilitées et 225 faisaient l'objet d'une procédure judiciaire (en détention provisoire ou libérées sous caution). Au total, 11'456 personnes (9'203 hommes et 2'253 femmes), dont 594 anciens enfants soldats au sein des LTTE, auraient été réhabilitées et réinsérées dans la société.⁹⁶

D'après le Brigadier Dharshana Hettiarrachchi⁹⁷, Commissaire général pour la Réhabilitation, en mai 2013, un total de 340 personnes étaient détenues dans les 3 camps de réhabilitation encore ouverts :

- 122 personnes (dont 17 femmes) dans le camp de *Poonthottam* (district de Vavuniya) ;
- 119 personnes dans le camp de *Senapura* (district de Polonnaruwa) ;
- 99 personnes dans le camp de *Kanthakadu* (district de Polonnaruwa).⁹⁸

⁹⁰ U.S. Department of State, Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, *Country reports on human rights practices for 2012: Sri Lanka*, 19 April 2013, <http://www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/2012humanrightsreport/index.htm#wrapper> (03.05.2014).

⁹¹ Calleigh McRaith, *Arbitrary detention in post-conflict Sri Lanka*, Human Rights Study Project, University of Virginia School of Law, 11 May 2012, <http://humanrightsstudyproject.files.wordpress.com/2012/07/final-paper-arbitrary-detention-in-post-conflict-sri-lanka-1.pdf> (03.05.2014).

⁹² Mme Sooka est une avocate des droits de l'homme sud-africaine, reconnue internationalement. En 1995, elle est devenue commissaire au sein de la Commission vérité et réconciliation en Afrique du Sud. En 2004, elle a été nommée par le Secrétaire Général des Nations Unies commissaire de la Commission vérité et réconciliation en Sierra Leone. En 2010, elle a été mandatée par le Secrétaire Général des Nations Unies pour faire partie du panel d'experts chargés d'examiner les allégations de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire pendant les dernières phases du conflit au Sri Lanka (septembre 2008 – mai 2009).

⁹³ Yasmin Sooka, The Bar Human Rights Committee of England and Wales (BHRC) and The International Truth & Justice Project, *An unfinished war: Torture and sexual violence in Sri Lanka 2009 – 2014*, March 2014, http://www.univie.ac.at/bimtor/dateien/violence_in_sri_lanka_2009_2014.pdf (03.05.2014).

⁹⁴ Interviews avec des employés d'ONGs nationales et internationales, des membres de la société civile ainsi que des représentants d'organisations internationales et des autorités sri lankaises, menées entre le 10 et le 20 décembre 2013 à Jaffna, Kilinochchi, Trincomalee, Vavuniya et Colombo. Afin de garantir la sécurité de nos interlocuteurs, il ne nous est pas possible de donner plus de détails.

⁹⁵ Sky News, *Tamil man « tortured by Sri Lankan army »*, 14 November 2013, <http://news.sky.com/story/1168321/tamil-man-tortured-by-sri-lankan-army> (03.05.2014).

⁹⁶ Hon. Mahinda Samarasinghe, Minister of Plantation Industries and Special Envoy of H.E. the President of Sri Lanka on Human Rights, *Sri Lanka National Statement delivered at the 22nd Session of the HRC*, 27 February 2013, <http://www.lankamission.org/index.php/human-rights-humanitarian-affairs/541-minister-samarasinghe-delivers-sri-lanka-national-statement-at-the-22nd-session-of-the-hrc-2> (05.05.2014).

⁹⁷ Commissioner General of Rehabilitation du 21.02.2012 au 28.06.2013.

⁹⁸ Bureau of the Commissioner General of Rehabilitation, Ministry of Rehabilitation and Prison Reforms, *Mannar rehab centre closes*, 21 May 2013, <http://www.bcgr.gov.lk/news.php?id=244> (03.05.2014).

Le 9 septembre 2013, 107 personnes (75 du camp de Welikanda et 32 du camp de Poonthottam) ont été relâchées.⁹⁹ Il resterait donc aujourd'hui 233 personnes.

Ces informations correspondent à celles fournies par le gouvernement à la Haut-Commissaire aux droits de l'homme et publiées dans sa note verbale au Conseil des droits de l'homme datée de septembre 2013. En effet, selon cette note, 11'758 personnes auraient été réhabilitées et réintégrées dans la société et 234 personnes seraient encore dans les camps de réhabilitation.¹⁰⁰

Certaines sources contredisent les chiffres officiels, déclarant qu'à la fin 2013, plus de 500 personnes seraient détenues dans les camps de réhabilitation. La majorité d'entre elles ne seraient pas des anciens membres des LTTE, mais des criminels de droit commun, des opposants au gouvernement, des membres de syndicats, etc. En outre, plus de 100 anciens membres des LTTE en seraient à leur deuxième séjour dans un camp de réhabilitation (cf. *infra* 8.3).¹⁰¹

8. Les anciens membres des LTTE après la réhabilitation

8.1. Surveillance

À leur sortie des camps de réhabilitation, les anciens membres des LTTE font l'objet d'une surveillance de la part des autorités. En règle générale, ces personnes doivent, à leur retour chez eux, s'enregistrer auprès des autorités. Ensuite, ils doivent régulièrement se présenter au poste de police, au camp militaire ou au Bureau des Affaires civiles de l'armée le plus proche. Cependant, ces mesures de surveillance ne sont pas identiques pour tous les réhabilités et varient d'un district à l'autre. Selon certaines sources, elles dépendraient aussi du parcours individuel de chaque personne (c'est-à-dire de la nature de sa participation au sein des LTTE ou des soupçons des autorités militaires envers cette personne). De plus, les autorités gouvernementales (CID, TID, armée) visiteraient plus ou moins régulièrement le domicile ainsi que le lieu de travail des réhabilités pour y effectuer des interrogatoires.¹⁰²

L'observation des personnes réhabilitées n'est pas niée par les autorités sri lankaises. À titre d'exemple, dans son discours délivré lors du séminaire sur la Défense de 2012, le major-général Sudantha Ranasinghe¹⁰³ déclare qu'une surveillance étroite des réhabilités pour un

⁹⁹ Bureau of the Commissioner General of Rehabilitation, Ministry of Rehabilitation and Prison Reforms, *107 rehabilitated former LTTE cadres were released*, 11 September 2013, <http://bcgr.gov.lk/news.php?id=252> (03.05.2014).

¹⁰⁰ UN Human Rights Council, *Oral update of the High Commissioner for Human Rights on promoting reconciliation and accountability in Sri Lanka*, 25 September 2013, A/HRC/24/CRP.3/Rev.1, http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session24/Documents/A-HRC-24-CRP-3-Rev1_en.doc (03.05.2014).

¹⁰¹ Informations fournies à l'ambassade de Suisse à Colombo par une source crédible désirant garder l'anonymat.

¹⁰² U.S. Department of State, Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, *Country reports on human rights practices for 2012 Sri Lanka*, 19 April 2013, <http://www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/2012humanrightsreport/index.htm#wrapper> (03.05.2014); Australian Government, Department of Foreign Affairs and Trade, *Country information report, Sri Lanka*, 31 July 2013, <https://www.immi.gov.au/media/publications/pdf/dfat-cir-sri-lanka.pdf> (05.05.2014); Caleigh McRaith, *Arbitrary detention in post-conflict Sri Lanka*, Human Rights Study Project, University of Virginia School of Law, 11 May 2012, <http://humanrightsstudyproject.files.wordpress.com/2012/07/final-paper-arbitrary-detention-in-post-conflict-sri-lanka-1.pdf> (03.05.2014); General Assembly, Human Rights Council, *Report of the Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights on advice and technical assistance for the Government of Sri Lanka on promoting reconciliation and accountability in Sri Lanka*, A/HRC/22/38, 11 February 2013, http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/RegularSession/Session22/A-HRC-22-38_en.pdf (03.05.2014); Australian Government, Department of Foreign Affairs and Trade, *Country information report, Sri Lanka*, 31 July 2013, <https://www.immi.gov.au/media/publications/pdf/dfat-cir-sri-lanka.pdf> (05.05.2014); General Assembly, Human Rights Council, *Report of the Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights on advice and technical assistance for the Government of Sri Lanka on promoting reconciliation and accountability in Sri Lanka*, A/HRC/22/38, 11 February 2013, http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/RegularSession/Session22/A-HRC-22-38_en.pdf (03.05.2014).

¹⁰³ Commissioner General of Rehabilitation from 09.02.2010 to 15.08.2011.

minimum de six mois après leur réintégration au sein de la communauté est de la plus haute importance. Par conséquent, les forces de sécurité et les autorités policières locales surveillent personnellement chaque réhabilité réinséré. Cette surveillance est effectuée jusqu'au niveau local.¹⁰⁴ De plus, selon un rapport publié par la Haut-Commissaire aux droits de l'homme en février 2013, le Secrétaire de la Défense sri lankais aurait informé une mission technique du Haut-Commissariat que les personnes ayant été en camps de réhabilitation étaient continuellement surveillées après leur libération.¹⁰⁵ Les informations obtenues dans les sources publiques ont été confirmées lors des entretiens menés lors de la mission de l'ODM au Sri Lanka en décembre 2013.¹⁰⁶

Des cas de harcèlement et de mauvais traitements subis après la libération des camps de réhabilitation ont aussi été rapportés.¹⁰⁷ En outre, en avril 2013, le représentant de l'IOM au Sri Lanka aurait affirmé avoir reçu une douzaine de plaintes concernant des cas de harcèlement par les autorités à l'encontre de personnes libérées des camps de réhabilitation.¹⁰⁸

8.2. Réinsertion dans la société

De nombreuses sources s'accordent à dire que la surveillance dont nous venons de parler rendrait la réinsertion de ces gens dans la société plus difficile.¹⁰⁹ Ces pratiques auraient un impact négatif sur la capacité des personnes libérées à se réintégrer dans la collectivité, car elles seraient perçues comme des informateurs du gouvernement et seraient, de ce fait, rejetées par la communauté (certaines personnes ont peur de s'associer à des anciens combattants qui doivent régulièrement se présenter auprès des autorités militaires). Les femmes seraient particulièrement touchées par ce problème et socialement stigmatisées à cause des contacts qu'elles entretiennent avec l'armée.¹¹⁰

¹⁰⁴ *Rehabilitation of ex combatants: the Sri Lankan model* – Speech delivered by Maj Gen S Ranasinghe RWP RSP psc at the Defence Seminar 2012, « Towards Lasting Peace and Stability » on 08th August 2012 to 10th August 2012 at Hotel Galadari, Colombo,

http://www.defence.lk/new.asp?fname=text_of_maj_gen_s_ranasinghe (03.05.2014).

¹⁰⁵ General Assembly, Human Rights Council, *Report of the Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights on advice and technical assistance for the Government of Sri Lanka on promoting reconciliation and accountability in Sri Lanka*, A/HRC/22/38, 11 February 2013, http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/RegularSession/Session22/A-HRC-22-38_en.pdf (03.05.2014).

¹⁰⁶ Interviews avec des employés d'ONGs nationales et internationales, des membres de la société civile ainsi que des représentants d'organisations internationales et des autorités sri lankaises, menées entre le 10 et le 20 décembre 2013 à Jaffna, Kilinochchi, Trincomalee, Vavuniya et Colombo.

¹⁰⁷ Informations fournies à l'ambassade de Suisse à Colombo par une source crédible désirant garder l'anonymat.

¹⁰⁸ The Australian, *Tamils flee for cash, not from harm*, 13 April 2013, <http://www.theaustralian.com.au/national-affairs/tamils-flee-for-cash-not-from-harm/story-fn59niix-1226619501732#> (03.05.2014).

¹⁰⁹ U.S. Department of State, Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, *Country reports on human rights practices for 2012 Sri Lanka*, 19 April 2013,

<http://www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/2012humanrightsreport/index.htm#wrapper> (03.05.2014);

Australian Government, Department of Foreign Affairs and Trade, *Country information report, Sri Lanka*, 31 July 2013, <https://www.immi.gov.au/media/publications/pdf/dfat-cir-sri-lanka.pdf> (05.05.2014);

Calleigh McRaith, *Arbitrary detention in post-conflict Sri Lanka*, Human Rights Study Project, University of Virginia School of Law, 11 May 2012, <http://humanrightsstudyproject.files.wordpress.com/2012/07/final-paper-arbitrary-detention-in-post-conflict-sri-lanka-1.pdf> (03.05.2014);

General Assembly, Human Rights Council, *Report of the Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights on advice and technical assistance for the Government of Sri Lanka on promoting reconciliation and accountability in Sri Lanka*, A/HRC/22/38, 11 February 2013,

http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/RegularSession/Session22/A-HRC-22-38_en.pdf (03.05.2014).

¹¹⁰ U.S. Department of State, Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, *Country reports on human rights practices for 2012 Sri Lanka*, 19 April 2013,

<http://www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/2012humanrightsreport/index.htm#wrapper> (03.05.2014);

Australian Government, Department of Foreign Affairs and Trade, *Country information report, Sri Lanka*, 31 July 2013, <https://www.immi.gov.au/media/publications/pdf/dfat-cir-sri-lanka.pdf> (05.05.2014);

General Assembly, Human Rights Council, *Report of the Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights on advice and technical assistance for the Government of Sri Lanka on promoting reconciliation and accountability in Sri Lanka*, A/HRC/22/38, 11 February 2013,

http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/RegularSession/Session22/A-HRC-22-38_en.pdf (03.05.2014).

8.3. « Ré-arrestation » après la réhabilitation

Il existe aussi des rapports indiquant que certaines personnes réhabilitées (haut placées ou non au sein des LTTE) auraient été de nouveau arrêtées. Selon une interview accordée au *International Crisis Group* par le représentant de l'IOM en mars 2012, au moins neuf réhabilités auraient été « ré-arrêtés ». ¹¹¹ Le 19 février 2013, le leader du TNA, R. Sampanthan, a fait une déclaration au Parlement au cours de laquelle il a mentionné le fait que son parti a reçu des plaintes des familles de trois personnes réhabilitées qui auraient été arrêtées par la police à Batticaloa. ¹¹² Comme mentionné ci-dessus, parmi les quelques 500 personnes détenues fin 2013, plus de 100 anciens membres des LTTE en seraient à leur deuxième séjour dans un camp de réhabilitation. Ils auraient, dans un premier temps, été libérés des camps de réhabilitation, puis à nouveau envoyés dans les camps. ¹¹³

Le gouvernement a déclaré que les arrestations de cadres réhabilités sont généralement dues à des informations supplémentaires découvertes sur l'implication présumée de la personne concernée dans des actes terroristes. Ces arrestations ne seraient pas nombreuses et se produiraient généralement suite à l'obtention d'éléments nouveaux par les autorités. ¹¹⁴

Au cours de la dernière mission de l'ODM au Sri Lanka en décembre 2013, il n'a cependant pas été possible d'obtenir des informations sur le nombre exact de « ré-arrestations ».

9. Autres catégories de détenus dans les camps de réhabilitation

Le gouvernement n'a pas utilisé les camps de réhabilitation uniquement pour les anciens cadres des LTTE. A titre d'exemple, le 27 novembre 2012, les forces de sécurité ont tenté d'empêcher les étudiants de l'université de Jaffna de commémorer la « Journée des Martyrs » (commémoration des personnes tuées pendant la guerre civile établie par les LTTE ¹¹⁵). Le lendemain, les étudiants ont organisé une protestation silencieuse contre ces restrictions. Les étudiants ont été matraqués par l'unité de police anti-émeute et quatre d'entre eux ont été emmenés dans les bureaux de la TID pour interrogatoire, arrêtés en vertu de la Loi antiterroriste (*Prevention of Terrorism Act*), puis envoyés au centre de réhabilitation de Welikanda. Deux étudiants ont été libérés le 22 janvier et les deux derniers le 12 février 2013. ¹¹⁶

Un autre exemple est celui de Mme Ananthi Sasitharan. Cette dernière est membre du parti

¹¹¹ International Crisis Group, *Sri Lanka's North I: The denial of minority rights*, Asia Report N°219, 16 March 2012, <http://www.crisisgroup.org/~media/Files/asia/south-asia/sri-lanka/219-sri-lankas-north-i-the-denial-of-minority-rights.pdf> (03.05.2014).

¹¹² ColomboPage, *Sri Lanka Tamil party leader to make a special statement in parliament on arrests*, 17 February 2013, http://www.colombopage.com/archive_13A/Feb17_1361080407CH.php (03.05.2014).

¹¹³ Informations fournies à l'ambassade de Suisse à Colombo par une source crédible désirant garder l'anonymat.

¹¹⁴ U.S. Department of State, Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, *Country reports on human rights practices for 2012 Sri Lanka*, 19 April 2013, (03.05.2014); Australian Government, Department of Foreign Affairs and Trade, *Country information report, Sri Lanka*, 31 July 2013, <https://www.immi.gov.au/media/publications/pdf/dfat-cir-sri-lanka.pdf> (05.05.2014); Calleigh McRaith, *Arbitrary detention in Post-Conflict Sri Lanka*, Human Rights Study Project, University of Virginia School of Law, 11 May 2012, <http://humanrightsstudyproject.files.wordpress.com/2012/07/final-paper-arbitrary-detention-in-post-conflict-sri-lanka-1.pdf> (03.05.2014); General Assembly, Human Rights Council, *Report of the Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights on advice and technical assistance for the Government of Sri Lanka on promoting reconciliation and accountability in Sri Lanka*, A/HRC/22/38, 11 February 2013, http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/RegularSession/Session22/A-HRC-22-38_en.pdf (03.05.2014);

Australian Government, Department of Foreign Affairs and Trade, *Country information report, Sri Lanka*, 31 July 2013, <https://www.immi.gov.au/media/publications/pdf/dfat-cir-sri-lanka.pdf> (05.05.2014).

¹¹⁵ Ceylon Today, *Karthikai Deepam – the birth of a Prince*, 2 December 2012, <http://www.ceylontoday.lk/18442-print.html> (03.05.2014).

¹¹⁶ Sri Lanka Campaign for Peace and Justice, *Tamil political prisoners in Sri Lanka*, March 2013, <http://blog.srilankacampaign.org/2013/03/tamil-political-prisoners-in-sri-lanka.html> (03.05.2014) ; International Crisis Group, *Sri Lanka's authoritarian turn: The need for international action*, Asia Report N°243 20 February 2013, <http://www.crisisgroup.org/~media/Files/asia/south-asia/sri-lanka/243-sri-lankas-authoritarian-turn-the-need-for-international-action.pdf> (03.05.2014).

l'Illankai Tamil Arasu Katchi (ITAK, parti politique tamoul, principal membre de la *Tamil National Alliance* – TNA) et la veuve de Sinnathurai Sivakumar, alias Elilan, ancien chef politique des LTTE à Trincomalee disparu après s'être rendu à l'armée le 18 mai 2008. En septembre 2013, elle a été nommée membre du Conseil Provincial du Nord. En janvier 2014, plusieurs articles de journaux ont déclaré que le Ministère de la Défense serait en train de discuter la possibilité d'envoyer Ananthi Sasitharan en camp de réhabilitation, afin de l'empêcher de propager des sentiments séparatistes.¹¹⁷ Dans ce cas précis, la réhabilitation ne serait pas basée sur les anciennes activités de la personne au sein des LTTE mais sur les idées actuelles qu'elle exprime.

Selon les informations publiées sur le site du Commissaire général pour la Réhabilitation en septembre 2013, 233 personnes seraient toujours détenues dans les trois camps de réhabilitation encore ouverts. Ces informations correspondent à celles fournies par le gouvernement à la Haut-Commissaire aux droits de l'homme et publiées dans sa note verbale au Conseil des droits de l'homme datée de septembre 2013.¹¹⁸ Cependant, certaines sources contredisent les chiffres officiels, déclarant, fin 2013, que plus de 500 personnes seraient détenues dans les camps de réhabilitation. La majorité d'entre elles ne seraient pas des anciens membres des LTTE, mais des criminels de droit commun, des opposants au gouvernement, des membres de syndicats, etc.¹¹⁹

10. Procédures judiciaires contre les anciens LTTE

Le gouvernement a déclaré avoir adopté la politique de ne pas soumettre les enfants et les personnes âgées à une procédure judiciaire.¹²⁰

Les chiffres concernant le nombre de personnes ayant fait l'objet d'une procédure judiciaire varient selon les sources.

Selon un rapport soumis en janvier 2013 par le gouvernement sri lankais au Comité des droits de l'homme des Nations Unies, depuis janvier 2006, le gouvernement sri lankais aurait arrêté et détenu 4'500 cadres des LTTE. Sur les 4'500 personnes arrêtées et détenues :

- Plus de 2'000 personnes auraient été libérées, car leur implication dans les activités des LTTE a été jugée minimale.
- 1'592 personnes ont été envoyées dans des camps de réhabilitation à l'issue d'une enquête et d'audiences préliminaires.
- 40 personnes ont été acquittées par les tribunaux.
- 71 personnes étaient détenues dans des prisons après avoir été reconnues coupables des charges retenues contre elles.
- 268 personnes étaient placées en détention provisoire en attendant un complément d'enquête et leur mise en accusation.

¹¹⁷ The Island, *MOD ponders rehabilitating NPC member Ananthi*, 14 January 2014, http://www.island.lk/index.php?page_cat=article-details&page=article-details&code_title=95913 (03.05.2014); Colombo Gazette, *Anandi cautions against arrest*, 15 January 2014, <http://colombogazette.com/2014/01/15/anandi-cautions-against-arrest/> (03.05.2014); Ceylon Today, *If I need to be rehabilitated so should all the Tamils – Sasitharan*, 18 January 2014, <http://www.ceylontoday.lk/51-53192-news-detail-if-i-need-to-be-rehabilitated-so-should-all-the-tamils-sasitharan.html> (03.05.2014).

¹¹⁸ UN Human Rights Council, *Oral update of the High Commissioner for Human Rights on promoting reconciliation and accountability in Sri Lanka*, 25 September 2013, A/HRC/24/CRP.3/Rev.1, http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session24/Documents/A-HRC-24-CRP-3-Rev1_en.doc (03.05.2014).

¹¹⁹ Informations fournies à l'ambassade de Suisse à Colombo par une source crédible désirant garder l'anonymat.

¹²⁰ Nations Unies, Pacte international relatif aux droits civils et politiques, Comité des droits de l'homme, *Examen des rapports présentés par les États parties en vertu de l'article 40 du Pacte: Cinquième rapport périodique de l'État partie attendu en novembre 2007, Sri Lanka*, 31 janvier 2013, CCPR/C/LKA/5, http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CCPR%2FC%2FLKA%2F5&Lang=en (03.05.2014).

- 365 personnes avaient été placées en détention après avoir été inculpées et attendaient d'être jugées.¹²¹

Ces chiffres ne correspondent pas aux déclarations faites en septembre 2012 par le Brigadier Dharshana Hettiarrachchi (Commissaire général pour la Réhabilitation), selon lesquelles 180 anciens combattants feront l'objet d'une action en justice pour leur participation directe à des crimes graves.¹²²

Dans son rapport soumis en janvier 2013 au Comité des droits de l'homme des Nations Unies, le gouvernement sri lankais affirme avoir pris des mesures pour accélérer les procédures et désencombrer les tribunaux, à travers l'établissement d'une Haute Cour spéciale à Mannar et le traitement de ces affaires par les tribunaux de Vavuniya et Anuradhapura.¹²³ A ce propos, dans son exposé au Conseil des droits de l'homme de septembre 2013, Mme Navi Pillay, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, mentionne la création de tribunaux spéciaux pour connaître des affaires contre des suspects des LTTE et déclare espérer que ces procédures seront transparentes et conformes aux normes internationales d'équité des procès.¹²⁴ Il convient ici de rappeler que le rapport du panel d'experts des Nations Unies, rendu public par le Secrétaire général des Nations Unies en avril 2011, conclut qu'il existe des indices crédibles indiquant que des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité auraient été commis lors de la phase finale de la guerre, à la fois par le gouvernement du Sri Lanka et les LTTE.¹²⁵

¹²¹ Nations Unies, Pacte international relatif aux droits civils et politiques, Comité des droits de l'homme, *Examen des rapports présentés par les États parties en vertu de l'article 40 du Pacte: Cinquième rapport périodique de l'État partie attendu en novembre 2007, Sri Lanka*, 31 janvier 2013, CCPR/C/LKA/5, http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CCPR%2FC%2FLKA%2F5&Lang=en (03.05.2014).

¹²² The Official Website of the Data and Information Unit of the Presidential Secretariat, Sri Lanka, *Only 500 ex-LTTE cadres remain in custody*, 26 September 2012, http://www.priu.gov.lk/news_update/Current_Affairs/ca201209/20120926only_500_ex_ltte_cadres_remain_custody.htm (03.05.2014).

¹²³ Nations Unies, Pacte international relatif aux droits civils et politiques, Comité des droits de l'homme, *Examen des rapports présentés par les États parties en vertu de l'article 40 du Pacte: Cinquième rapport périodique de l'État partie attendu en novembre 2007, Sri Lanka*, 31 janvier 2013, CCPR/C/LKA/5, http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CCPR%2FC%2FLKA%2F5&Lang=en (03.05.2014).

¹²⁴ UN Human Rights Council, *Oral update of the High Commissioner for Human Rights on promoting reconciliation and accountability in Sri Lanka*, 25 September 2013, A/HRC/24/CRP.3/Rev.1, http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session24/Documents/A-HRC-24-CRP-3-Rev1_en.doc (03.05.2014).

¹²⁵ UN News Centre, *Sri Lanka: Un panel d'experts juge crédibles les accusations de crimes de guerre*, 25 avril 2011, <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=25097&Cr=Lanka&Cr1> (03.05.2014); United Nations, Office of the Secretary-General, *Report of the Secretary-General's panel of experts on accountability in Sri Lanka*, 31 March 2011, http://www.un.org/News/dh/infocus/Sri_Lanka/POE_Report_Full.pdf (03.05.2014).

